ILS ÉTAIENT EN VENTE AUX ENCHÈRES À LONDRES

L'Algérie récupère sept pistolets datant de l'époque ottomane

P.2

L'AUDIENCE S'EST DÉROULÉE EN PRÉSENCE DU DIRECTEUR DE CABINET À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Abdelmadjid Tebboune reçoit le président du MSP

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION MARDI 6 JUIN 2023 // N°573 // PRIX 20 DA// Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ARAB FUTSAL CUP :

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Djeddah

Lire en page 11

DE GROS INVESTISSEMENTS Y ONT ÉTÉ CONSACRÉS

LA TRANSSAHARIENNE, UN PROJET À HAUTE VALEUR ÉCONOMIQUE

Lire en page 3

CULTURE

Début du tournage du film documentaire "Les citernes de la mort" à Souk El Had

Lire en page 12

L'OPEP+ S'ACCORDE SUR UNE BAISSE DE PRODUCTION

Elle se veut neutre vis-à-vis du conflit russo-ukrainien

P.6

POUR MIEUX SENSIBILISER AUX DANGERS DE LA DROGUE

La communication, un outil essentiel

P.5

BEM :

Les résultats connus vers le 25 juin prochain

P.2

L'OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT EN PARLE

Plus de 800 sites inondables recensés

P.4

SKIKDA

22e wilaya visitée par la nouvelle ambassadrice US en Algérie

P.4

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

1,7 milliards de dollars en quatre mois

P.16

LA 22E WILAYA VISITÉE PAR LA NOUVELLE AMBASSADRICE US EN ALGÉRIE

L'ambassadrice des États-Unis en Algérie Elizabeth Moore Aubin a visité vingt-deux (22) wilayas du pays depuis sa nomination à la tête de l'ambassade américaine en Algérie. L'ambassade US a annoncé sur sa page facebook que la diplomate américaine s'était rendue ce dimanche matin à Skikda à l'est de l'Algérie. Selon la même source, Elizabeth Moore Aubin visite la 22e wilaya du pays depuis sa nomination à ce poste en février 2021. "J'ai aimé la beauté de la corniche de Stora et l'histoire et la culture de la ville et bien entendu la délicieuse tarte aux fraises et la pitz!", a écrit l'ambassadrice américaine. Rappelons que Elizabeth Moore Aubin a été nommée par Joe Biden en remplacement de John Desrocher.

LES COMPAGNIES AÉRIENNES PRÉVOIENT 4,35 MILLIARDS DE PASSAGERS EN 2023

Les compagnies aériennes s'attendent à transporter 4,35 milliards de passagers dans le monde cette année, non loin du record de 4,54 milliards de 2019, avant la pandémie, a annoncé hier leur principale association internationale, l'Iata, réunie en assemblée générale à Istanbul. Cette reprise vigoureuse du trafic, à la faveur notamment de la réouverture de la Chine, va se traduire par un retour aux bénéfices pour les transporteurs. Ils devraient dégager cette année 9,8 milliards de dollars de bénéfice net – soit le double de ce qu'envisageait jusqu'alors l'Iata, qui a aussi divisé par deux ses estimations de pertes pour 2022, à 3,6 milliards de dollars. Le chiffre d'affaires global des transporteurs aériens devrait de son côté atteindre 803 milliards d'euros, à portée des 838 milliards de 2019, selon l'Iata qui a donc révisé en hausse ses précédentes projections en décembre (779 milliards).

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE :

« LES RÉSULTATS DU BEM SERONT ANNONCÉS VERS LE 25 JUIN »

Les résultats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) seront connus vers le 25 juin en cours. C'est ce qu'a fait savoir ce lundi le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed. Lors d'une conférence de presse à Tissemsilt, le ministre a indiqué que « les résultats du BEM seront annoncés vers le 25 juin courant ». Il a également évoqué les « fermes mesures dissuasives » visant à lutter contre la triche. Selon l'agence officielle, le ministre a cité la mise en place, par le ministère de la Justice, d'une cellule de veille et de suivi au niveau de chaque Cour, chapeautée par le Procureur général et comprenant, en tant que membres, le directeur de l'Education et les autorités sécuritaires et civiles concernées.

« GAUTHIER PASQUET », L'AVATAR QUI DÉFEND LA FRANCE AU SAHEL: **LES TROLLS DE « BARKHANE »**

Apparu sur le réseau social Twitter en 2022, le troll qui se qualifie de « cyberpatriote » manie infos ultra confidentielles et intox en dénonçant au passage la désinformation des régimes au pouvoir au Burkina ou au Mali. L'homme agace les juntes au pouvoir au Sahel et attise la curiosité de leurs adversaires. Gauthier Pasquet n'est pourtant pas une vraie personne mais un avatar. Depuis, le faux compte aux 29 400 abonnés, détracteur acerbe des régimes sahéliens et défenseur inconditionnel d'une France pourtant de plus en plus mal aimée dans la région, ne cesse de faire parler de lui. Au point que ses publications – mélange de réelles informations ultra confidentielles et de fausses nouvelles visant à déstabiliser les régimes en place – ont déjà fait réagir les gouvernements et les états-majors des armées de ces pays. Ce « troll » est l'illustration d'une guerre informationnelle qui ne cesse de croître au Sahel, alors que. « Gauthier Pasquet », s'est senti investi d'une mission : redorer le blason français et critiquer les militaires au pouvoir au Sahel.

En résumé, Barkhane, malgré son départ précipité et presque humiliant, n'est pas près de lâcher prise au Sahel, et pratiquement tous les moyens sont bons pour s'y maintenir et pour créer l'illusion d'une opinion qui en redemande, quitte à s'appuyer sur des trolls.

56E ANNIVERSAIRE DE LA NAKSA

LE PEUPLE PALESTINIEN DEMEURE ENDEUILLÉ

Depuis la Nakba en 1948 que fut la création de l'entité sioniste, le peuple palestinien n'a pas fini de compter ses martyrs et ses terres spoliées par l'occupant qui œuvre à mettre en péril la solution de deux Etats. Célébrant, hier, la deuxième occupation des terres palestiniennes et arabes en 1967 (catastrophe appelée Naksa), le Conseil National Palestinien (CNP, Parlement) a interpellé les forces influentes de la communauté internationale à faire preuve de justice et à mettre fin à la politique du deux poids deux mesures dont bénéficie l'occupant sioniste, qui représente, selon cette instance palestinienne, « un point noir et un péché dans l'histoire de l'humanité ».

Le CNP a, en outre, appelé à soutenir le droit du peuple palestinien à obtenir son indépendance et ses droits légitimes garantis par les lois et règlements internationaux. Sur le plan interne, le Conseil a appelé les factions à se rassembler autour de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), leur « seul représentant légitime », soulignant aussi que « la cause palestinienne traverse des tournants dangereux » sous l'actuelle administration d'occupation qui comprend des fonctionnaires issus de l'extrême droite. Ces derniers pratiquent, indique le CNP « les crimes et les violations les plus odieux contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux sacrés, y compris les incursions à Al Aqsa de manière quotidienne dans le but de judaïser la ville sainte d'El Qods et la séparer de son environnement palestinien.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :

« LA TRANSSAHARIENNE EST UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT POUR LES PAYS CONCERNÉS »

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a souligné ce lundi l'importance que constitue la route transsaharienne. Pour lui, c'est un véritable vecteur de développement pour les pays concernés par ce grand projet.

Selon le ministre, la réalisation de ce projet représente un grand atout pour les pays qu'il traverse. Car il ouvre des horizons de développement socio-économique, a-t-il affirmé lors des travaux de la 75e session du Comité de liaison de la route transsaharienne.

Organisée à l'hôtel El-Aurassi d'Alger, la réunion est présidée par le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rakhroukh. Des ministres des pays concernés par le projet, à savoir la Tunisie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad, y participent.

ISHAK BELFODIL, INTERNATIONAL ALGÉRIEN ET EX-LYONNAIS, EN GARDE À VUE POUR VIOLENCES SUR SA SŒUR

Selon les informations de l'AFP et du Parisien, l'attaquant international algérien Ishak Belfodil, qui évolue depuis l'été dernier avec le club qatari d'Al-Gharafa SC, a été placé en garde à vue au commissariat d'Elancourt (Yvelines) pour violences sur sa petite soeur âgée de 15 ans. Le Parisien a révélé l'information. Ishak Belfodil a été placé en garde à vue au commissariat d'Elancourt (Yvelines) pour violences sur sa petite soeur âgée de 15 ans. L'international algérien de 31 ans a été entendu par les enquêteurs après un différend avec sa sœur, qui présentait des traces d'étranglement n'ayant pas nécessité de prise en charge. L'attaquant du club qatari d'Al Gharafa SC compte 19 sélections (2 buts) depuis 2013 après avoir évolué dans les sélections françaises de jeunes. Passé par le centre de formation du PSG, il a ensuite changé très souvent de club (12 fois en 13 ans). Il a notamment porté les couleurs de l'Olympique Lyonnais entre 2009 et 2012 avant d'évoluer dans des formations italiennes et allemandes.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

DE GROS INVESTISSEMENTS Y ONT ÉTÉ CONSACRÉS

La Transsaharienne, un projet à haute valeur économique

La tranche algérienne de la Transsaharienne Algérie dont il ne restait plus que 7 km au début de l'année, et qui peut être fonctionnelle, pour peu que les autres points de jonction soient définitivement opérationnels, attend le feu vert des autres parties pour entamer sa phase économique.

Il s'agit du plus grand projet jamais réalisé en Afrique. Et aujourd'hui, les experts préconisent qu'il faut passer à la phase de gestion économique du projet pour le déplacement des personnes et les échanges commerciaux entre les six pays traversés par cette route. 2.300 km des 10.000 km de cette route sont en Algérie alors que la Transsaharienne couvre aussi la Tunisie et quatre capitales de pays du Sahel et du sud du Sahara - Niger, Mali, Tchad et Nigeria. Dans cette logique, le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé hier que le projet de la Transsaharienne permettra de rompre l'isolement des habitants de la région. En effet, dans un discours lors de l'ouverture de la 75e session du Comité de liaison pour la route transsaharienne à l'hôtel El Aurassi, Rekhroukh a déclaré que cette session est l'occasion de poursuivre le travail et de coordonner des objectifs communs visant à développer la région, ajoutant que « la route transsaharienne sera une transformation totale sur le plan social et économique et améliorera les conditions de vie des habitants des pays qu'elle traverse».

Le ministre a expliqué que la route s'étend sur une distance de 10 000 km, dont 3 400 km sur le sol algérien : « L'Algérie a joué un rôle majeur dans ce projet continental en raison de sa ferme conscience de la nécessité de réaliser l'intégration africaine par les échanges commerciaux ».

Le ministre des Travaux publics a ajouté que l'Algérie attache une grande importance à la réalisation de la partie restante de l'axe Alger-Lagos, qui se situe en terre nigérienne : « Nous cherchons, à travers ce projet, à créer un dynamisme économique qui relève les taux des échanges commerciaux avec les pays voisins à travers la création de zones de libre échange, qui ont été identifiées par le Président de la République au niveau des zones frontalières de notre pays ». Et de poursuivre : «Nous sommes confrontés à un défi difficile et ardu représenté par la nécessité de travailler pour continuer à achever les sections restantes de celui-ci, en plus de la nécessité de développer une stratégie serrée pour préserver cet important gain en intensifiant la coordination et les efforts pour achever cette infrastructure, qui constitue une base pour activer les échanges commerciaux entre les pays qu'elle traverse ».

Rekhroukh a appelé les pays concernés par le projet à la nécessité d'une préparation appropriée pour transformer cet axe en corridor économique : « Par conséquent, le moment est venu d'élargir le cadre de concertation avec d'autres secteurs concernés que sont la finance, le commerce et les transports, et ceci afin de favoriser les échanges et de faciliter les opérations commerciales ».

I.M.Amine

DISPOSITIONS PRÉVUES DANS LE PROJET DE LOI SUR LES TERRES DE L'ÉTAT

Jusqu'à 15 ans de prison et 1,5 million DA d'amende

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté, hier, un exposé sur le projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ce projet de loi propose « un nouveau cadre juridique fixant les mécanismes de protection et de préservation des terres de l'Etat, et renforce le système juridique en vigueur en la matière », et ce, dans l'objectif de « définir les mécanismes de protection des terres de l'Etat contre l'accaparement, les règles appliquées aux constructions bâties de manière illicite sur ces terres, et les sanctions encourues par les contrevenants », a expliqué Tabi dans son exposé. Ce texte repose sur trois principaux axes : le renforcement des mesures préventives pour protéger les terres de l'Etat, la lutte contre les constructions anarchiques, et le renforcement de la protection pénale, a précisé Tabi, affirmant que cette démarche intervenait dans le cadre de « la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'élaboration d'un texte de loi pour protéger les terres de l'Etat, compte tenu de la recrudescence, ces dernières années, de voies de fait commises sur ces biens ». Dans ce sillage, il a affirmé que le projet de loi « accorde aux responsables de la gestion des terres de l'Etat le droit de recourir au juge compétent afin de prendre les mesures nécessaires à leur protection ». « De plus, les services compétents de l'Etat, les collectivités locales et les institutions publiques concernées se chargent également du suivi de l'exécution des jugements prononcés dans le domaine de la protection des terres de l'Etat et veillent à les remettre dans leur état d'origine ». Le projet de loi « interdit la construction de bâtisses ou d'ouvrages sur les terres de l'Etat sauf autorisation préalable obtenue auprès des autorités administratives compétentes ». Il énonce « la démolition des constructions ou des ouvrages édifiés illégalement sur les terres de l'Etat sur décision du président de l'Assemblée populaire communale ou du wali, suivant le cas, et selon les modalités définies à cet effet. Les frais qui en découlent seront supportés par le contrevenant et les décisions de démolir peuvent faire l'objet de recours devant les juridictions compétentes ». En outre, le projet de loi stipule « de protéger les dénonciateurs qui signalent les actes d'empiètement sur les terres de l'Etat en les dispensant de toute responsabilité administrative, civile ou pénale, quand bien même les enquêtes n'aboutiraient à aucun résultat, en sus d'engager systématiquement une action publique par le ministère public ». Le texte « réprime toute forme d'empiètement sur les terres de l'Etat ayant trait au champ de son application, par des peines privatives de liberté allant jusqu'à 15 ans d'emprisonnement et une amende pouvant atteindre 1.500.000 DA selon la gravité de l'acte commis et la qualité de son auteur. Il prévoit une peine plus lourde si l'empiètement entraîne aliénation des domaines de l'Etat ».

Y.B.

ILS ÉTAIENT EN VENTE AUX ENCHÈRES À LONDRES

L'ALGÉRIE RÉCUPÈRE SEPT PISTOLETS DATANT DE L'ÉPOQUE OTTOMANE

L'Algérie a récupéré 7 pistolets "d'une grande valeur archéologique et artistique" qui remontent à l'époque ottomane. "Sept pistolets datant de l'époque ottomane, des pièces historiques d'une extrême importance du point de vue archéologique et artistique", a fait savoir l'APS, citant un communiqué du ministère de la Culture. "Ces pistolets anciens étaient proposés à la vente aux enchères en ligne, à Londres, avant que les services de l'Etat algérien n'interviennent pour les récupérer", a ajouté la même source, affirmant que "ces armes intégreront le catalogue des collections du musée national".

Aucun détail supplémentaire n'a été donné concernant ces objets historiques. Pour rappel, l'époque ottomane en Algérie a duré de 1587 jusqu'à 1830, date d'installation de la colonisation française.

I.M./Avec APS

L'INITIATIVE D'EL BINAA FAIT DES ÉMULES

LE SG D'ENNAHDA APPELLE À PRÉSERVER LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DE L'ALGÉRIE

Le Secrétaire général (SG) du mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a appelé, hier, les forces nationales "à œuvrer ensemble pour préserver l'Algérie et sa sécurité et stabilité".

S'exprimant lors d'une conférence de presse, Douibi a indiqué que "les changements stratégiques et géopolitiques survenus au niveau international", imposent aux forces nationales à œuvrer ensemble à préserver l'Algérie, sa sécurité, sa stabilité et son développement". Le SG du mouvement Ennahda a affirmé que son parti avait instauré les fondements de la transparence dans la gestion à travers le dernier congrès du parti, à savoir l'organisation des congrès dans les délais impartis et leur conformité aux décisions des délégués, ainsi que leur élection par les militants sans tutelle du Comité national de préparation au congrès, outre le débat des projets élaborés par le comité durant les congrès de wilaya, le débat libre durant la tenue du congrès et l'adoption librement des projets.

I. M.

L'AUDIENCE S'EST DÉROULÉE EN PRÉSENCE DU DIRECTEUR DE CABINET À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Abdelmadjid Tebboune reçoit le président du MSP

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelali Hassani Cherif, à sa demande, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du Directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Mohamed Ennadir Larbaoui.

Y. B.

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT : PLUS DE 800 SITES INONDABLES RECENSÉS

Le directeur de l'exploitation au sein de l'Office national de l'assainissement (ONA), Salah Lahlah a souligné que le la stratégie nationale de gestion et de lutte contre les risques d'inondation a permis de recenser plus de 800 sites exposés aux risques d'inondation à travers l'ensemble du pays. «Ses zones inondables, classées en fonction de leur degré de dangerosité, ont été recensées grâce à l'utilisation des technologies modernes, en coordination avec l'Agence spatiale algérienne, ainsi que le travail de terrain effectué par les services de l'Office national de l'assainissement en coordination avec de nombreux secteurs», a précisé le responsable sur les ondes de la Radio nationale. Ainsi en cas de perturbations météorologiques, ces points noirs sont surveillés pour parer à une situation d'urgence. Selon lui, le réchauffement climatique a joué un rôle majeur dans les récentes inondations qui ont frappé le pays, rappelant que le phénomène ne touche pas uniquement l'Algérie, mais de nombreux pays. De ce fait, il a jugé urgent de prendre des mesures pour se prémunir efficacement contre ces risques et diminuer leur gravité. Dans ce contexte, il a fait savoir que l'ONA s'appuie sur deux axes pour y faire face. Le premier est la prévention en prenant des mesures proactives avant la saison automnale à travers des campagnes de nettoyage de tous les canaux de drainage des eaux pluviales en coordination avec les autorités publiques. Le second consiste en des interventions en cas d'inondation en coordination avec les différents départements concernés.

R. N.

RECRUTEMENT DES TITULAIRES DE DOCTORAT ET DE MAGISTÈRE

LA DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE CONNUE

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a appelé les titulaires de doctorat et de magistère non salariés qui se sont inscrits sur la plateforme numérique pour un recensement à déposer leur dossier de candidature pour participer au recrutement pour rejoindre le poste de professeur adjoint classe «B» dans les établissements universitaires pour l'année 2023. Dans un communiqué, les services du département de Baddari ont précisé que les personnes concernées doivent utiliser le même compte électronique avec lequel elles se sont inscrites précédemment et que la période du dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique est fixée à partir de lundi 5 juin à 14h00 jusqu'au dimanche 25 juin à minuit (00h00). Le ministère de tutelle a dévoilé les pièces requises à fournir dans le dossier d'inscription. **Y.B.**

SALON NATIONAL DES PRODUITS DU TERROIR : LE MAUVAIS TEMPS GÂCHE LA FÊTE

Le Salon national des produits du terroir, dans sa première édition, n'a pas enregistré l'engouement prévu par ses organisateurs. En effet, le mauvais temps a gâché la manifestation prévue sur cinq jours (31 mai au 4 juin en cours). Une manifestation dont l'ouverture prévue le mercredi 31 mai a été reportée de 24 heures tant les trombes d'eau rendaient impossible l'inauguration. Un mauvais temps qui a même dissuadé, selon les organisateurs, de nombreux participants des autres wilayas à se présenter à ce rendez-vous. **R. N.**

Pluies torrentielles à Sidi Bel-Abbès : circulation automobile difficile sur certains axes routiers

Les services de la Protection civile sont intervenus, au cours des dernières 48 heures, pour pomper les eaux de pluie qui ont inondé certaines habitations au niveau des communes de Mazaourou et de Tenira, provoquant l'effondrement de certains murs et les toitures d'habitations...

Certains axes des routes nationales et des chemins de wilaya de Sidi Bel-Abbès connaissent une circulation difficile, en raison des quantités considérables de pluies orageuses qui se sont abattues sur la région, ces dernières quarante huit-heures, a-t-on appris, dimanche, auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. La cellule d'information et de communication de ce corps de sécurité a indiqué que les pluies torrentielles ont provoqué une accumulation de boue et entravé la circulation au niveau de la RN-13 dans sa partie reliant les communes de Telagh et de Sidi Bel-Abbès et entre les communes de Tenira et Ben Achiba El Chilia , ainsi que sur la RN-109 entre Teghalimat et Merine. Les intempéries ont également entravé la circulation sur la RN-47 entre Mazaourou et Teghalimat, ainsi que sur la RN-48 reliant les communes de Mazaourou et Sidi Ali Benyoub, selon la même source, ajoutant que le cimetière de la commune de Mazaourou a été endommagé, en plus de la chute du pont reliant les communes de Mazaourou et Sidi Ali Benyoub, en raison de la boue accumulée. Les services de la Gendarmerie nationale, en collaboration avec les services communaux concernés, la Direction des travaux publics et les services de la Protection civile sont aussi intervenus pour l'ouverture des routes touchées par les intempéries à la circulation routière. De leur côté, les services de la Protection civile sont intervenus, au cours des dernières 48 heures, pour pomper les eaux de pluie qui ont inondé certaines habitations au niveau des communes de Mazaourou et de Tenira, provoquant l'effondrement de certains murs et les toitures d'habitations.

Les pluies ont également provoqué des crues de l'oued Mekkera au niveau de la commune de Tenira où se sont formés des cours d'eau torrentiels, qui ont débordé sur les vergers et les fermes jouxtant le cours de l'oued, a souligné la cellule d'information et de communication des services de la Protection civile. Les services de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale ainsi que les différents partenaires concernés, restent mobilisés pour intervenir en cas d'urgence.

R.N.

POUR MIEUX ORGANISER LE TRAVAIL DE SOLIDARITÉ

Le MJS et le C-RA mettent en commun leurs efforts

Des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports et du Croissant-Rouge algérien ont signé, dimanche 4 juin, au siège du ministère, un accord de coopération et de partenariat qui prévoit l'encadrement et le soutien d'actions humanitaires entre les deux parties.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a déclaré que «cet accord vient encadrer le travail de solidarité avec le Croissant-Rouge algérien, dans des domaines communs entre les deux parties, et renforcer l'entraide entre nous», comme «l'organisation de campagnes de sensibilisation auprès des jeunes, en général, et des sportifs, en particulier». « Ce partenariat devra systématiquement contribuer au changement positif dans les actions de solidarité», dit-il, avant de souligner son «admiration pour les actions humanitaires qui constituent un vecteur de tout développement des sociétés».

Et de souhaiter «le raffermissement des liens nobles entre les individus à travers ces actions de solidarité dont le Croissant-Rouge algérien constitue la locomotive par excellence». Il faut souligner que «l'accord prévoit de coopérer à l'élaboration de programmes de formation et de développement au profit des sportifs et des animateurs des structures d'animation sportives, de valoriser les initiatives dans le domaine des premiers secours et de travailler à la participation des personnalités sportives, afin de promouvoir le travail de solidarité sportive et fournir un modèle de sensibilisation et de contribution aux efforts du Croissant-Rouge algérien». Les deux parties se sont également entendues pour «apporter un soutien et un accompagnement lors de l'organisation de camps d'été pour les enfants de la République arabe sahraouie démocratique». De son côté, la présidente du Croissant-Rouge algérien, Ibtissem Hamlaoui, a révélé que «le CRA est encore loin des normes en vigueur dans certains pays du monde, par rapport au nombre de volontaires requis», ajoutant : «En ce qui concerne le bénévolat, leur nombre est très faible, et on dénombre 20 000 bénévoles en Algérie, ce qui est insuffisant par rapport à la population (plus de 45 millions de personnes).» C'est pourquoi, selon Mme Hamlaoui, «nous comptons sur le ministère de la Jeunesse et des Sports pour soutenir les missions du Croissant-Rouge algérien qui constitue un grand réservoir pour la jeunesse», notant que «cet accord comprend de nombreux domaines et reste ouvert à d'autres propositions », selon elle, et de poursuivre : «C'est un excellent apport pour nous en tant qu'organisme humanitaire et cela nous soulagera d'un lourd fardeau». Evoquant les domaines d'intervention du ministère de la Jeunesse et des Sports, la présidente du CRA a indiqué : «Il y aura une grande activité entre les directions de la jeunesse et des sports et les directions régionales du Croissant-Rouge algérien dans les différentes wilayas, pas seulement à Alger. Ce qui contribuera à l'encadrement des deux parties, notamment dans le domaine des premiers secours.» **R.N.**

POUR MIEUX SENSIBILISER AUX DANGERS DE LA DROGUE

La communication, un outil essentiel

La mouhafada des Scouts musulmans algériens (SMA) de la wilaya d'Adrar s'est attelée, à ce titre, à l'organisation, durant l'année en cours, de rencontres et de réunions de proximité de sensibilisation ayant ciblé, à ce jour, plus de 2.000 adhérents des SMA dans différentes communes de la wilaya pour expliquer les conséquences de la consommation des drogues sur la santé de l'individu et sur la cohésion de la société...

L'adoption d'une approche efficiente dans la communication avec les jeunes et la sensibilisation sur les dangers de la toxicomanie ont été soulignées par des associations de la wilaya d'Adrar. Bekri Madjdi, membre de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) d'Adrar, cité dans une dépêche de l'APS, a insisté sur la nécessité, pour l'ensemble des partenaires de cette instance, de coordonner et de redoubler d'efforts en adoptant une approche efficiente de communication intelligible par les jeunes, en mettant notamment à profit les nouvelles technologies, loin des méthodes atypiques traditionnelles, pour les conscientiser aux dangers néfastes de la toxicomanie, des drogues et des produits hallucinogènes sur la santé et la sécurité publique. Les acteurs de la société, a-t-il affirmé, constituent le maillon essentiel d'accompagnement des différents organismes et instances concernés par la lutte contre le fléau de la toxicomanie en milieu des jeunes à travers les efforts de sensibilisation préventive contre ce fléau menaçant la santé publique et la cohésion sociale, notamment les potentialités juvéniles du pays qui sont la cible des détracteurs internes et externes cherchant, a-t-il dit, "à saper la force motrice du pays". Il a, dans ce contexte, invité les associations à investir le terrain par l'intensification des actions et initiatives préventives, en plus d'assumer la responsabilité collective pour faire face à ce mal périlleux qui a infecté même les établissements pédagogiques, incubateurs des futurs générations du pays. Pour sa part, la mouhafada des Scouts musulmans algériens (SMA) de la wilaya d'Adrar s'est attelée, à ce titre, à l'organisation, durant l'année en cours, de rencontres et de réunions de proximité de sensibilisation ayant ciblé, à ce jour, plus de 2.000 adhérents des SMA dans différentes communes de la wilaya pour expliquer les conséquences de la consommation des drogues sur la santé de l'individu et sur la cohésion de la société. Outre ces actions de proximité, d'autres efforts de sensibilisation menés en coordination avec les services de sécurité ont également porté sur la distribution des dépliants et affiches aux citoyens, en plus de la projection d'un documentaire, l'animation d'une représentation théâtrale et la diffusion de cartes sur le fléau via les réseaux sociaux, a indiqué un membre de la Mouhafada des SMA, Mâatallah Hidour. Abondant dans ce sens, le chef du bureau et coordinateur national de l'Association nationale pour la prévention routière de la wilaya d'Adrar, Abderrahmane Zenati, a indiqué que l'association s'est employée à l'animation de campagnes de sensibilisation en direction des usagers de la route sur les effets et conséquences de la toxicomanie sur la santé des routiers, notamment sur leur mental. Les actions de sensibilisation de l'association ont ciblé également tous les conducteurs du transport collectif et les chauffeurs de taxi, les appelant à faire preuve de vigilance, de prudence et de sens de citoyenneté lors de leurs exercices, transport d'un passager suspect de porter ou consommer des drogues, en informant les services concernés. Le délégué du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) de la wilaya d'Adrar, Mohamed Salah Abdeddayem, a souligné, pour sa part, que son institution s'emploie à s'impliquer dans les divers programmes et initiatives ayant pour objectifs de développer chez les jeunes, que ce soit en milieu public, dans les établissements éducatifs ou dans les universités, des stratégies susceptibles d'améliorer ou de maintenir de bonnes habitudes de vie, de les sensibiliser sur la dangerosité des stupéfiants et autres maux et leur épargner ainsi l'appétence morbide pour des substances toxiques.

Le directeur du Centre intermédiaire de traitement de la toxicomanie d'Adrar, Abdelmadjid Oumari, a fait savoir que sa structure accueille quotidiennement deux à trois cas de toxicomanes, des deux sexes, en quête d'une prise en charge médicale psychosociale. Selon les responsables du Centre, le nombre des toxicomanes accueillis par cette structure intermédiaire de traitement de la toxicomanie est en hausse ces dernières années, signalant, à ce titre, qu'il a été constaté également une augmentation du nombre de femmes accueillies dans le centre de désintoxication en raison, ont-ils expliqué, de plusieurs facteurs, dont les conditions sociales difficiles, la disponibilité des substances psychotropes et la propension de toxicomanes à consommer les substances les plus dures, dont la cocaïne et l'héroïne.

Pour remédier à de pareils phénomènes, M. Oumari a estimé qu'établir le dialogue entre les membres de la famille demeure une des voies les plus fiables pour endiguer le phénomène de la toxicomanie, notamment chez les mineurs et les jeunes, ajoutant que le Centre œuvre au traitement des cas manifestant une volonté de se débarrasser définitivement de ce fléau, soutenus en cela par leurs familles.

APS

Chirurgie de Spina-bifida : vers un jumelage scientifique entre l'EHU d'Oran et le CHU de Nancy

Un jumelage scientifique entre l'EHU d'Oran et le CHU de Nancy (France) sera prochainement concrétisé sur le traitement de la pathologie de Spina-bifida, une maladie dont la prise en charge au niveau national rencontre des problèmes, indique la direction générale de l'EHU « 1er novembre 1954 » d'Oran, rapporte l'agence APS. L'EHUO a engagé des discussions internes avec le CHU de Nancy en France. Et les deux parties souhaitent avancer dans le processus de prise en charge de cette pathologie lourde, et aboutir, très prochainement, à la signature d'un accord de jumelage. « Cela va se faire bientôt », a précisé à l'APS, le Directeur Général de cet hôpital, M. Nacer Bar, en marge du deuxième et dernier jour du 3e congrès international de neurochirurgie jumelé au 36e congrès national de la Société algérienne de neurochirurgie (SANC). "L'accord de principe existe, mais il nous faut d'abord choisir le personnel qualifié afin de former une équipe pour une intervention aussi importante et une pathologie aussi lourde, en plus de cibler les moyens et les équipements nécessaires pour l'engager", a-t-il souligné. De son côté, Dr Guerbouz Rabah, chirurgien au service de neurochirurgie de l'EHU d'Oran, a fait savoir que ce futur accord de Jumelage entre l'EHUO et l'Hôpital de Nancy, qui est un hôpital de référence dans la chirurgie du Spina Bifida, concerne la coopération et la formation en matière de chirurgie anténatale, qui consiste en l'intervention chirurgicale sur le fœtus dans le ventre de la mère". "Dans les mois à venir, nous allons constituer et former une équipe spécialisée, en collaboration avec l'équipe de l'hôpital Nancy, afin de parvenir à réaliser cette délicate opération chirurgicale, permettant d'épargner ou de diminuer le handicap aux enfants atteints de la maladie Spina Bifida", a-t-il fait savoir. Dans le même cadre, le Pr Olivier Klein, chef de service de neurochirurgie pédiatrique au CHU de Nancy et professeur à l'Université de Lorraine, a déclaré à la presse que ce genre de collaboration est très souhaité et apprécié, dans la mesure où cette technique pourra largement diminuer le handicap des enfants atteints de Spina Bifida. Cette nouvelle technique, appelée chirurgie anténatale ou maternofoetale, est un traitement Inutéro qui consiste en l'intervention par césarienne au niveau de l'Utérus de la femme sur le futur enfant atteint de malformations liées à la maladie de Spina Bifida, afin de réduire les malformations de la moelle épinière. Le spina-bifida est une malformation congénitale qui se caractérise par un mauvais développement de la colonne vertébrale. Cette anomalie entraîne une paralysie et d'autres complications telles qu'une perte de sensibilité au niveau des jambes et des troubles urinaires. La deuxième et dernière journée du 3e congrès international de neurochirurgie jumelé au 36e congrès national de la Société algérienne de neurochirurgie (SANC), à laquelle a pris part le wali d'Oran Saïd Sayoud, a été marquée par la présentation de plusieurs communications traitant des nouveautés médicales et chirurgicales de la maladie de Parkinson, le traitement endovasculaire des anévrismes intracrâniens et les AVC, entre autres. Cette manifestation scientifique a connu la participation de plus de 400 participants de tout le territoire national et de spécialistes de 5 pays étrangers.

R.N.

ELLE SE VEUT NEUTRE VIS-À-VIS DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

L'Opep+ s'accorde sur une baisse de production

L'Opep+ s'est réunie dans un contexte géopolitique tendu où les tensions se font de plus en plus vives entre la Russie et l'Ukraine. L'alliance se veut neutre vis-à-vis du conflit, en restant attachée à l'accord de limitation de la production qu'elle a signé.

L'Opep+ s'est réunie dimanche 4 juin à Vienne. Elle a décidé de resserrer un peu plus le robinet en 2024. Certains pays membres de l'Alliance dont l'Algérie ont décidé de prolonger leur réduction volontaire jusqu'à fin décembre 2024. L'Algérie prolongera ainsi sa baisse de production volontaire de 48.000 barils de pétrole par jour jusqu'à fin décembre 2024, par mesure de précaution, en coordination avec les pays participant à l'accord Opep+, qui avaient précédemment annoncé des réductions volontaires en avril dernier. Cette réduction volontaire se fera à partir du niveau de production requis, comme convenu lors de la 35e réunion ministérielle de l'Opep+ du 4 juin 2023", tenue en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Après avoir participé aux travaux de la 186e réunion de la Conférence de l'Opep qui s'est déroulée samedi à Vienne, M. Arkab, a pris part dimanche 4 juin aux travaux de la 49e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et de la 35e réunion ministérielle Opep et non-Opep (Opep+). Lors de ces réunions, les ministres en charge du pétrole de la Déclaration de Coopération (Opep+) ont échangé sur la situation actuelle du marché pétrolier international et de ses perspectives d'évolution à court terme. A l'issue des réunions, M. Arkab a déclaré que "les pays de l'Opep+ sont particulièrement attentifs à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier international. La conjoncture économique mondiale devrait croitre modérément jusqu'à la fin de l'année en raison d'une croissance faible dans les pays industrialisés, une inflation élevée et un rebond modéré de la croissance économique dans les pays émergents. L'ensemble de ces facteurs agissent sur la demande mondiale de pétrole qui devrait rester relativement contenue au second semestre 2023 alors que le marché pétrolier reste convenablement approvisionné. De son côté, l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, va opérer une coupe volontaire de 500 000 barils par jour jusqu'à décembre 2024. L'Opep+ s'est réunie dans un contexte géopolitique tendu où

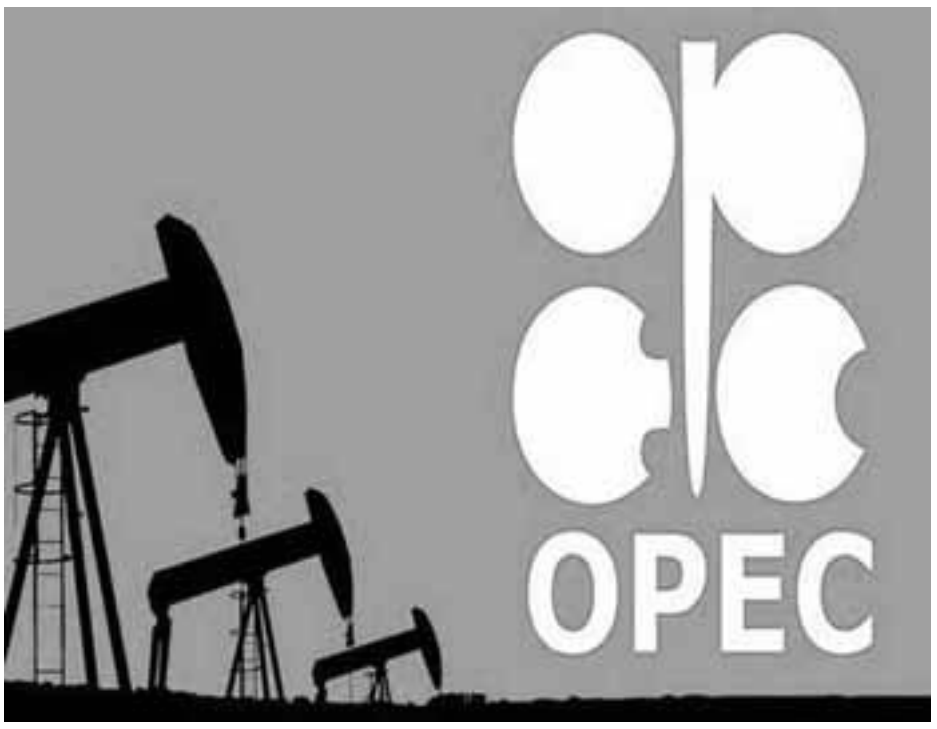

les tensions se font de plus en plus vives entre la Russie et l'Ukraine. L'alliance se veut neutre vis-à-vis du conflit, en restant attachée à l'accord de limitation de la production qu'elle a signé. Cette position semble être partagée par une grande partie des membres de l'alliance. L'Opep+ a ainsi pris des mesures concrètes en vue de stabiliser le marché. Pour de nombreux observateurs, les cours de l'or noir seraient plus volatiles, si l'Opep+ n'existait pas. Certains spécialistes des questions de l'énergie estiment : si l'Opep+ n'existait pas, nous ne pourrions pas avoir de stabilité sur le marché de l'énergie (...). Et la volatilité des prix serait encore pire. Le prince saoudien Abdelaziz ben Salmane, ministre de l'Energie, a indiqué, lors de la conférence de presse de clôture, tenue à l'issue de la réunion de dimanche dernier, que cette décision a été prise à la lumière de «l'incertitude qui entoure les perspectives de l'économie mondiale et du marché pétrolier, et de la nécessité d'améliorer les orientations à long terme pour le marché pétrolier, et conformément à l'approche réussie d'être proactif et préventif, qui a été systématiquement adoptée par les pays participants de l'Opep et non membres de l'Opep dans la déclaration de coopération ».

Youcef S

LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES

Comment faire connaître le nouveau système budgétaire

Un cycle de journées d'études sur le nouveau système budgétaire prévu par la loi organique relative aux lois de finances 18-15 du 2 septembre 2018, a été lancé, ce dimanche à Alger, au profit des secrétaires généraux (SG) des wilayas et des walis délégués. Organisées par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en collaboration avec le ministère des Finances, ces journées d'études visent à faire connaitre le nouveau système budgétaire aux cadres locaux, mais aussi à en vulgariser les concepts. La maîtrise, par les SG et les walis délégués, des concepts du nouveau système budgétaire, entré en vigueur début 2023, leur permettra de s'y adapter et d'évaluer le budget en s'appuyant sur ce nouveau dispositif, a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur. Quelque 68 participants entre SG et walis délégués prennent part à ces journées d'études en deux groupes. Ces journées d'études font suite à celles organisées au profit des walis durant le premier trimestre de cette année. Elles s'inscrivent dans le cadre des efforts fournis par le ministère de l'Intérieur en collaboration avec le ministère des Finances pour généraliser ce nouveau système au niveau des administrations locales. Elles interviennent en outre dans le cadre de la mise en œuvre des réformes engagées par le Gouvernement en matière de gestion publique, dans le souci de s'orienter vers un nouveau concept basé sur la gestion par objectif, où l'évaluation ne s'appuie plus sur la consommation des affectations financières, mais plutôt sur les résultats obtenus, ce qui permettra de conférer « davantage de transparence à la gestion du denier public ». Le nouveau système budgétaire est basé sur l'élaboration d'un budget d'objectifs et de résultats permettant aux responsables de lancer des initiatives dans l'objectif d'obtenir les résultats escomptés. Il permettra également au citoyen et aux organes de control de s'enquérir de la performance des administrations et des structures publiques, et d'évaluer leurs résultats sur la base des objectifs fixés.

R. E.

Nécessité de développer le système juridique régissant les métiers de la comptabilité

Le ministre des Finances, Laaziz Faid réaffirme l'impératif de développer le système juridique encadrant les métiers de comptabilité notamment celui de commissaire aux comptes, au vu de l'évolution de la profession et des changements que connait son environnement économique. Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 9e édition des assises nationales des commissaires aux comptes organisée sous le thème "Commissaire aux comptes, garant de la confiance et de la transparence pour la relance économique", en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, M. Faid a précisé que "les pouvoirs publics aspirent à adapter le cadre juridique régissant les métiers d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé, avec les nouvelles exigences de la profession comptable pour la hisser au rang de ses paires dans les pays développés". Vu que la profession comptable, notamment l'audit comptable, est en évolution permanente, "l'Etat, a-t-il ajouté, se devait de développer l'organisation du métier de commissaire aux comptes en l'adaptant aux normes internationales en vigueur, ce qui nécessite, plus que jamais, de renforcer le système juridique la régissant en fonction de l'évolution de la profession et de son environnement, en tenant compte de l'impact des réformes de la finance publique qui a connu récemment des percées importantes et sans précédent dans son cadre législatif et réglementaire, notamment la réforme de la comptabilité publique et la réforme du secteur des banques et des assurances". Le ministre a réaffirmé, à ce propos, l'importance du rôle du commissaire aux comptes dans l'économie nationale car il contribue en tant qu'acteur dans le contrôle des comptes et l'audit financier des entreprises et des sociétés aussi bien publiques que privées pour garantir la transparence et la régularité des opérations financières et comptables, outre les informations et les recommandations qu'il fournies à travers les avis émis lors de la certification des comptes, et qui contribuent à l'élaboration de politiques correctives et à l'adoption de nouvelles approches pour la prise de décision financière et économique. De son coté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a appelé les commissaires aux comptes à accompagner les entreprises s'inscrivant dans la nouvelle forme juridique "société par action simplifié", qui ouvre de nouvelles perspectives aux Start-up. M.Yacine El-Mahdi Oualid a également souligné l'importance de former les commissaires aux comptes, la tendance étant vers la diversification des moyens de financement des entreprises avec l'apparition des modes de financement modernes, notamment ceux auxquels ont recours les start-up. Le représentant du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Bachir Kechoud a évoqué, pour sa part, l'importance du rôle du commissaire aux comptes dans la relance de l'économie nationale, soulignant la nécessité pour les gens du métier de faire preuve de professionnalisme, d'engagement et d'intégrité et d'utiliser les technologies numériques et les dernières innovations dans leur domaine pour fournir des informations précises et en temps réel. Le président de la cour des comptes M. Abdelkader Benmaarouf, a pour sa part évoqué le rôle primordial des commissaires aux comptes, pour l'authentification et la certification des comptes des entreprises et des instances, conformément aux lois en vigueur. M.Benmaarouf a précisé, à cet effet que "les commissaires aux comptes aident à conserver la confiance dans le système économique, et partant, à renforcer la croissance économique à travers l'attractivité des investissements, générée par cette confiance".

Y. B.

Djamaâ et Morara (El-Meghaïer) : De nouveaux projets de développement en cours de réalisation

La commune de Djamaâ, la deuxième grande agglomération après celle du chef lieu de wilaya, a bénéficié d'une opération de réhabilitation de la route nationale (304) reliant les villes de Djamaâ et Morara, ainsi que d'un projet de réalisation et équipement d'une station de pompage des eaux usées au quartier « Sidi Yahia » dans la commune de Djamaâ, et la réhabilitation de la route communale (RC-N 8)...

De nouveaux projets de développement sont en cours de concrétisation dans les communes de Djamaâ et Morara relevant de la wilaya d'El-Meghaïer inscrits au titre des plans communaux de développement (PCD), susceptibles d'améliorer le cadre de vie de la population des deux collectivités locales, a appris l'APS, des services de la wilaya. Parmi ces opérations figurent la réalisation d'un réseau d'assainissement sur une distance de 670 mètres linéaires au niveau du quartier « Al-Alia », (nord-ouest de la commune de Morara), ainsi qu'une nouvelle route reliant entre Morara et le village de « Sbaa jdour » sur une distance de 2,5 kilomètres qui est inscrit dans le cadre des projets de désenclavement des zones d'ombre, selon la même source. La même collectivité a également bénéficié de la réalisation d'une nouvelle cité administrative, et l'équipement du collège d'enseignement moyen (CEM) « Arouk Kouider » du village d'El-Abadliya, de deux laboratoires, qui seront mis en exploitation au début de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on précisé. Pour sa part, la commune de Djamaâ, la deuxième grande agglomération après celle du chef lieu de wilaya, a bénéficié d'une opération de réhabilitation de la route nationale (304) reliant les villes de Djamaâ et Morara, ainsi que d'un projet de réalisation et équipement d'une station de pompage des eaux usées au quartier « Sidi Yahia » dans la commune de Djamaâ, et la réhabilitation de la route communale (RC-N 8). Le secteur de la santé dans cette collectivité a été renforcé par la réalisation d'un hôpital (120 lits), qui permettra de rapprocher les prestations de santé du citoyen, a-t-on expliqué. Les autorités locales œuvrent pour garantir la qualité du service public et le suivi des chantiers des projets destinés au profit des citoyens à travers toutes les communes de la wilaya d'El-Meghaïer.

YB et APS

BARRAGE DE BENI-HAROUN (MILA) : LE VOLUME D'EAU ATTEINT PLUS DE 690 MILLIONS DE MÈTRES CUBES

Le volume d'eau emmagasiné dans le bassin du barrage de Beni-Haroun (Mila) a atteint plus de 690 millions de mètres cubes à la suite des récentes précipitations, indique le directeur de wilaya des ressources en eau, Messaoud Lachehab, cité dans une dépêche de l'APS.

Le même responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le volume quotidien moyen d'eaux de pluie reçu par cet ouvrage hydraulique a atteint les 5 millions de mètres cubes en raison des fortes pluies arrivées au barrage par le Rhumel, Oued N'dja et Oued Eddhib qui convergent tous trois au barrage.

Selon M. Lachehab, le volume d'eau reçu par le barrage durant la seconde quinzaine du mois de mai a été de l'ordre de 60 millions de mètres cubes, contribuant ainsi à une « augmentation significative» des réserves d'eau désormais de 692 millions de mètres cubes, soit 76 p. cent de la capacité totale du barrage. Un taux de remplissage qui devrait prochainement atteindre 80 p. cent, puisque les services météorologiques prévoyant d'autres précipitations dans les prochains jours, a indiqué le même responsable.

Le directeur des ressources en eau a également souligné que le volume d'eau stocké « garantit un approvisionnement confortable des habitants des wilayas desservies par le barrage de Beni-Haroun, dans le cadre du programme de normal d'alimentation en eau potable ». Il a ajouté, dans ce contexte, que le pompage des eaux en direction des wilayas concernées se déroule à raison de 20 jours par mois avec un volume de pompage quotidien estimé à 800.000 mètres cubes. Sur un autre plan, M. Lachehab a assuré que les précipitations importantes enregistrées dans la région ont contribué à l'amélioration du niveau de la nappe phréatique et au retour du débit de plusieurs sources naturelles dans plusieurs régions de la wilaya.

R. R.

Blida : Le logement et les examens scolaires, les priorités de la wilaya

Après avoir déchargé Ahmed Maabad de sa fonction de wali, par une décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, NedjmeddineTiyar, secrétaire général de la wilaya, a été désigné pour gérer les affaires courantes de la wilaya de Blida. Ce dernier a aussitôt réuni des directeurs de l'exécutif autour du dossier du logement et l'opération des préparatifs des examens de fin d'année (BEM et bac). La wilaya, qui prévoit la distribution de différents types de logements durant la date symbolique du 5juillet prochain, met les bouchées doubles pour réaliser cette opération tant attendue par la population. Ainsi, le SG a instruit les responsables du secteur et les chefs de daïra de préparer l'opération selon le calendrier fixé, en prenant toutes les mesures nécessaires. Concernant la préparation des épreuves du baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen, une présentation détaillée a été faite par les chefs de daïra. Nedjmeddine Tiyar a souligné la nécessité d'un soutien logistique aux candidats pour assurer le bon déroulement des examens au niveau des centres d'examen et de correction ainsi qu'une coordination intégrée entre les différents départements.

R. R.

Saïda/intempéries: Belmehdi et Krikou présentent les condoléances du président de la République

Les ministres des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, ont présenté dimanche soir les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux familles des victimes des intempéries ayant frappé samedi la wilaya de Saïda. Les deux ministres ont présenté les condoléances du Président Tebboune aux familles des victimes emportées par les flots dans les régions de Touahria (C/Tircine) et Sidi Mimoune (Aïn Soltane) à Saïda suite aux inondations provoquées par les averses enregistrées samedi dans la région. M.Belmehdi a affirmé que cette tragédie avait suscité la solidarité de tous les Algériens, ajoutant: "Nous nous considérons comme membre de ces famille (...) nous leur exprimons les plus sincères des condoléances et de sentiments de compassion que nous leur transmettons sur instruction du président de la République et au nom du Gouvernement et du Peuple algérien. Nous leur exprimons également notre solidarité absolue en ces circonstances pénibles". De son côté, Mme Krikou a présenté ses condoléances aux familles des victimes des intempéries auxquelles elle a remis des aides financières, exprimant sa solidarité et sa profonde compassion avec les familles endeuillées. Pour rappel, 4 individus ont trouvé la mort samedi dans les intempéries enregistrées dans la wilaya. Il s'agit d'un individu (37 ans) retrouvé à Khrichfa (Ouled Brahim), de deux jeunes filles (22 et 17 ans), retrouvées à Hechad et Touahria dans la même commune, en plus d'un enfant de 12 ans de Sidi Mimoune (Aïn Soltane) retrouvé dimanche dans la commune d'Aouf dans la wilaya de Mascara.

APS

Relizane : Perturbation et suspension de l'AEP à travers six communes

Six communes de la wilaya de Relizane enregistrent, à partir de ce dimanche, une perturbation et une suspension de l'alimentation en eau potable (AEP) à cause de la turbidité de l'eau, selon l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette perturbation et suspension de l'AEP est due au degré élevé de turbidité de l'eau du barrage « Sâada », situé dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda, alimentant les communes de Relizane, Bendaoud, Sidi M'hamed Benaouda, Belacel, El Matmar et Yellel. L'unité de l'ADE a ajouté que les dernières précipitations, enregistrées dans la région, le week-end dernier, ont causé l'envasement du barrage et l'augmentation du degré de turbidité de l'eau. Les communes précitées seront alimentées en eau potable, durant cette période de perturbation, à partir du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) et certains forages. L'unité de l'ADE de Relizane a tenu à rassurer que l'opération d'alimentation en eau potable reprendra une fois le degré de turbidité de l'eau du barrage précité aura baissé.

R. R.

JEAN CLAVEL, UN GRAND AMI DE L'ALGÉ

GUERRE D'ALGÉRIE : L

La presse locale de Malakoff nous a appris la disparition de Jean Clavel, survenue le 4 mai. Pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est une grande figure des amis de la Révolution algérienne qui nous quitte.
Né le 11 mars 1937 à Paris, Jean Clavel grandit à Malakoff. Ouvrier de profession, il fut élu de la Ville de 1965 à 2001.

Fils d'Aimé Clavel, garçon d'hôtel puis métallurgiste, et d'Angèle Gibert, femme de chambre puis matelassière, Jean Clavel était titulaire du CEP et suivit un apprentissage de tourneur. Durant son enfance à Malakoff, ses parents étaient électeurs communistes et lisaient régulièrement l'Humanité-Dimanche. Ils adhérèrent au PCF en 1958. Au centre d'apprentissage, Aimé Clavel fut également marqué par l'enseignement de son professeur d'histoire en qui il reconnut plus tard un militant communiste. En 1954, à dix-sept ans, il entra chez Hispano-Suiza à Bois-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine) et se syndiqua immédiatement à la CGT. L'année suivante, il adhéra à l'UJRF, puis entra au Parti communiste en janvier 1956. Il fut délégué au congrès de reconstitution de la JC en décembre 1956 et participa à son développement chez Hispano-Suiza ainsi qu'à la défense des revendications des jeunes salariés. Le contexte de l'entreprise, où le PCF et la CGT étaient solidement implantés, et les premières mobilisations contre la guerre d'Algérie furent des expériences décisives de ses premières années militantes et professionnelles.

Parcours d'un militant anti-guerre d'Algérie

En 1954, Jean Clavel se syndiqua à la CGT au sein de l'entreprise Hispano-Suiza à Bois-Colombes. Deux ans après, il adhéra au Parti communiste français. Délégué au congrès de reconstitution de la Jeunesse Communiste, il fut fortement engagé dans la défense des revendications des jeunes salariés. Appelé en 1957 pour la guerre d'Algérie, il refusa son affectation, ce qui lui valut d'être emprisonné pendant 4 mois puis jugé par le tribunal militaire aux armées. Il subit ensuite en permanence la répression des autorités militaires et une série de réaffectations disciplinaires. Il est emprisonné à la section d'Albertville, puis envoyé au bagne militaire de Tinfouchy dans le Sud saharien. Il est libéré en 1960. Secrétaire permanent de la section du PCF de Malakoff en 1964, il devint élu au conseil municipal de la Ville en 1965 en tant que premier adjoint de Léo Figuères puis de Catherine Margaté aux Finances, au Personnel et à l'Urbanisme. Il resta membre du conseil municipal jusqu'en 2001. Ce fut un élu rigoureux dans ses dossiers et à qui la municipalité doit beaucoup. Membre de nombreuses associations, notamment le Mouvement de la paix, ce fut un homme de conviction, fortement engagé dans les combats anticolonialistes, dont celui contre la guerre d'Algérie. Son action a profondément imprégné la construction du Malakoff d'aujourd'hui. Ouvrier chez Hispano-Suiza dans une usine de Bois-Colombes, Jean Clavel reçoit son ordre de mobilisation en 1957. Il est affecté dans une base de l'OTAN, à Luxueil les bains, en Haute Saône. Agé de 20 ans, militant communiste, il s'inspire de plusieurs autres « soldats du refus » et écrit une lettre au Président de la République pour lui dire que le combat du peuple algérien lui paraît juste et lui signifier son refus d'aller combattre en Algérie.
Placé en cellule régimentaire pendant quatre mois – officiellement pour « tentative de démoralisation de l'armée » – on le pousse à renoncer à sa démarche, en vain. Transféré à la prison militaire de Montluc à Lyon, inculpé pour refus d'obéissance, il conteste l'instruction, ce qui lui vaut d'être traduit devant un tribunal militaire en mars 58 qui le condamne à 8 mois de prison. Cité à comparaître sans instruction préalable, il est condamné à trois mois de prison. Il les passe à Montluc, à l'isolement.

MUTÉ DANS LE SAHARA

Puis, on le libère et sa feuille de route l'emmène à Aix en Provence. Un mois plus tard, nouvelle affection et départ pour Metz. Il se demande alors si l'armée ne le pousserait pas à déserter.
Son arrivé à Metz avec quelques jours de retard lui vaut de retourner un mois au cachot. A sa sortie, on l'envoie finalement en « section spéciale », au pénitencier militaire d'Albertville.
Soumis là au régime le plus dur qu'il ait connu sans que quiconque lui ait encore signifié son motif d'enfermement, il restera sept mois au cachot, à l'isolement, sans lire ni voir qui se soit. Souvent, le matin, l'eau est gelée. Il n'a pas de lit. Il maigrit.
Au bout de quelques mois il s'aperçoit que l'armée n'expédie pas le courrier qu'il adresse à ses parents. A l'extérieur, les protestations se multiplient et sous cette pression, l'armée finit par le placer dans une cellule un peu plus grande. Dotée d'un poêle et d'un lit. Un jour, le capitaine du pénitencier lui annonce sa mutation vers la section spéciale de Timfouchi, dans le « département des oasis ».
Au fond du désert sud-saharien, il découvre un camp proche des « Bat d'Af » où le capitaine – « un fou » – a récemment fusillé lui-même deux soldats évadés puis repris. « Le matin, quand on se levait, on était pas sûr de se coucher le soir… »
Un courrier envoyé en métropole dénonçant les conditions de vie dans la section spéciale et publié dans un numéro spécial du Secours Populaire finit par alerter les autorités militaires. Une commission d'enquête sera nommée. Blessé, victime d'un début de gangrène, Jean Clavel est évacué vers Tindouf où il restera trois mois à l'infirmerie.
De retour à Timfouchi, il sera finalement libéré de ses obligations militaires, l'armée ayant comptabilisé ses deux ans passés à l'isolement dans diverses prisons, pénitenciers et sections spéciales comme comme temps de service militaire. Le 2 mai 1957, Jean Clavel fut appelé pour effectuer son service militaire dans l'armée de l'Air. Après avoir achevé ses classes en Allemagne, il fut affecté à la base de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) où il apprit, en septembre 1957, le départ de son unité pour l'Algérie. Au cours d'une permission, il découvrit dans l'Humanité que des jeunes communistes, et en particulier le fils du député communiste Léandre Letoquard*, avaient refusé de servir en Algérie. Il consulta alors les militants de son entreprise et la direction de la JC qui le soutinrent dans sa décision de refuser son affectation en Algérie, décision transmise par courrier au Président de la République. Il avait pris soin de donner à ses camarades les moyens d'organiser la mobilisation en sa faveur. Sa lettre au Président fut publiée par l'Humanité et une délégation des communistes d'Hispano-Suiza était déjà en Haute-Saône pour le soutenir au moment de son arrestation. Il fut emprisonné à Luxeuil-les-Bains pendant quatre mois, puis transféré à la prison militaire de Montluc à Lyon (Rhône). Il passa devant le tribunal militaire à Lyon, en mars 1958, en présence de nombreux soutiens et fut seulement condamné à trois mois de prison. Toutefois, à sa sortie de la centrale de Montluc, il subit la répression des autorités militaires qui lui imposèrent une série de réaffectations disciplinaires avant de le mettre à nouveau aux arrêts. Il purgea alors une peine de huit mois au pénitencier militaire d'Albertville, avant d'être envoyé par décision ministérielle à la section spéciale de Tinfouchy, dans le Sahara algérien. Il fut libéré fin décembre 1960. Jean Clavel, qui avait été licencié de chez Hispano-Suiza pendant son emprisonnement, fut réintégré grâce à la mobilisation des salariés et militants de l'entreprise. Il reprit ses activités à la JC et participa notamment à une délégation de plus de trois mois à Cuba, à l'issue de laquelle il fut à nouveau licencié. Subissant la répression patronale et un suivi permanent de la DST après son voyage à Cuba, il fut contraint de travailler dans de petites entreprises de la banlieue sud. Il milita alors sur la base locale à Malakoff, dans la fédération Seine-Sud et devint, en 1964, secrétaire permanent de la section Malakoff. En 1968, après la formation des départements de banlieue parisienne, il entra au comité fédéral des Hauts-de-Seine. Il suivit les cours des écoles centrales d'un mois et de quatre mois. En 1965, Jean Clavel fut élu au conseil municipal de Malakoff et devint deuxième, puis premier adjoint au maire Léo Figuères*. Il resta membre du conseil municipal de Malakoff jusqu'en 2001.
Jean Clavel fut membre de diverses associations dont le Mouvement de la paix, le Secours populaire, la Confédération nationale du logement, l'Association de la cause anticoloniale et, en particulier, d'associations d'amitié internationale comme France-Cuba et France-Tchécoslovaquie.

JEAN CLAVEL AVAIT ÉPOUSÉ ÉVELINE CAUDRON, EMPLOYÉE, MILITANTE COMMUNISTE. ILS EURENT DEUX ENFANTS.

Pendant 40 ans Jean Clavel n'a jamais parlé de la guerre d'Algérie. Comme tous les hommes de sa génération, il s'est tu. Pendant 40 ans Jean n'a rien dit de ce qu'il a vécu entre 1957 et 1960, dans son entourage on savait seulement qu'il avait refusé de combattre en Algérie, pas plus. Quand j'ai rencontré Jean, il y a plus de 10 ans, c'était la première fois qu'il parlait. Jean a été un soldat du refus, il n'a pas déserté, il n'a pas quitté la France, il n'a pas manqué à l'appel, au contraire il a répondu à l'appel, il a accepté son incorporation mais il a refusé de porter les armes p
peuple algérien. C
d'être envoyé au b
CHI dans le sud A
était un acte milit
engagé contre cette

« GUERRE D'A
SOLDATS DU R

Dans le film « Gue
soldats du refus
quelques autres an
guerre d'Algérie
témoignages essen
Transcription du p
sode de « La série
Algérie, les ineffabl
04 mai 2021.
Sur les milliers d'a
Algérie combien
cette guerre ?
Ils sont près de 12
sés, d'une manière
participer à cette g
appelés. Refusant
dormeurs du val »
n'était pas la leu
comme le Déserteu
Ils écrivirent des le
René COTY et à s
Gaulle, et ils finir
métropole ou en
bagnes ou les « bat
d'Afrique). On les a
dats du refus ».
Alban LIECHTI et
deux premiers d'e
attendu le « Manife
s'opposer à cette
Lâchés par le PCF,
de la note. Plutôt s
Gérard MORDILLA
te : Moi, j'avais 1
Guerre d'Algérie. M
appelé en Algéri
copains d'école ava
un cousin, un voisi
chose quand même
sente dans nos t
vivait la guerre pa
attendait le courrie
ce qui se passait.
pouvait lire dan
entendre à la radio
parents, il y avait l'
fils partir en Algé
beaucoup ça voulai
tuer en Algérie. A
peut-être pas
publique de cette
cette conscience,
s'adressait a priori
à ceux à qui on a
Mais je crois que su
re, moi, j'ai grandi
arrondissement, e
Ménilmontant, je
très fortement pr
encore aujourd'hui
que j'ai. Alors, c'e
lointain, mais en m
présent aussi. Dans
des enfants d'origi
on demandait pour
se faisait. Ils étaien
copains d'école, qu
ça. Mon vrai souv
c'est l'interrogation
copains d'école. L
d'un seul coup, il
étaient apparus : c
Est-ce que le petit
crouille ? On en d
en discutait pour
ou pas. C'est plutôt
une sorte d'invasi
veaux, qui désigna
autres de termes q

ÉRIE QUI NOUS A QUITTÉ IL Y A UN MOIS

ES SOLDATS DU REFUS

pour combattre le
e refus lui a valu
pagne de TIMFOU-
Algérien. Son acte
tant. Communiste,
e guerre coloniale.

LGÉRIE : LES
REFUS »,

erre d'Algérie : les
», Jean Clavel et
nciens soldats de la
apportent des
tiels.
remier second épi-
documentaire » : «
les mémoires », du

ppelés français en
voulaient la faire

2 000 à avoir refu-
ou d'une autre, de
guerre, soit 1% des
de devenir les «
» d'une guerre qui
r, certains firent
ur de Boris VIAN.
ettres au président
on successeur De
ent en prison, en
Algérie dans les
s-d'Af » (bataillons
a appelés « les sol-

Jean CLAVEL les
ntre eux n'ont pas
este des 121 » pour
guerre coloniale.
ils se souviennent
alée.
T, écrivain, cinéas-
0 ans pendant la
Mon frère avait été
ie. Et, tous mes
aient, qui un frère,
n. Donc, c'était une
e qui était très pré-
êtes, même si on
ar procuration. On
er, on se demandait
Il y avait ce qu'on
ns les journaux,
o. Et puis, pour les
angoisse de voir le
rie, puisque pour
it dire aller se faire
Alors, il n'y avait
une expression
inquiétude et de
, puisque qu'on
aux politiques ou
accorde la parole.
ur un plan populai-
et vécu dans le 20e
entre Belleville et
veux dire c'était
résent, et ça l'est
à travers des amis
st vrai que c'était
même temps, c'était
s la classe il y avait
ne algérienne, qui
rquoi, qu'est-ce qui
t comme nous, des
uoi. Donc, il y avait
venir, réel, direct,
n par rapport à nos
e petit Jacky Saïd,
y a des mots qui
rouille, fellaga, etc.
Jacky Saïd, c'est un
iscutait, lui-même
savoir s'il en était
t ça, d'un seul coup
ion de mots nou-
ient les uns et les
u'on n'avait jamais

entendus, et qui nous paraissaient d'une étrangeté absolue au regard de ce que l'on vivait.
Tramor QUEMENEUR, historien : On est dans une société qui sort de la Seconde Guerre mondiale, qui a une force de la résistance, de la résistance armée, qui est présente, on est en à peine dix ans après. C'est ce culte-là aussi des résistants, des parachutistes en particulier aussi, qui ont contribué à libérer la France. Donc, il y a vraiment cette culture militaire très forte finalement, qui est portée aussi par des générations précédentes.
Les grands-pères ont fait de la Première Guerre mondiale, les pères ont fait la Seconde Guerre mondiale. Donc, vient en quelque sorte naturellement, on pourrait dire, le tour du fils, c'est dans la normalité. Cela contribue et cela participe aussi du culte de la virilité, on pourrait : faire ses classes, le conseil de révision, … Tous ces éléments-là : on, est bon pour le service, on est bon pour les filles. Donc, on va faire son service militaire, on va revenir, on va trouver un travail, on va pouvoir fonder une famille. Donc, c'était la suite logique.

TÉMOIGNAGES DE GUERRE DE LIECHTI ET CLAVEL

Alban LIECHTI : Oui, c'est ça. J'ai envoyé une première lettre à René COTY, comme ça, je me mettais un peu sous garantie. Par contre, à l'armée, on n'a pas le droit de passer pardessus la tête de tous les gens qui sont au-dessus de nous, j'ai envoyé donc la lettre au Président, mais je l'ai donnée à mon capitaine, parce qu'il fallait aussi que je prévienne la base de l'armée. Ils m'ont tout de suite mis en taule, j'ai fait de la prison militaire à Versailles. Très peu, pas longtemps, juste avant de partir, puis après ils m'ont mis dans un train qui partait là-bas en Algérie. Je suis parti. On a mis deux jours à descendre à Marseille. On avait les boîtes de rations, on n'en avait pas assez, alors ça gueulait dans le train, parce qu'on disait qu'on mourait de faim. On est arrivé à Marseille pour être transférer en Algérie. Jean CLAVEL : J'ai écrit au Président de la République, moi aussi, pour dire combien je trouvais le combat du peuple algérien était légitime, et qu'en conséquence je refusais effectivement de le combattre. Alors, j'avais pris mes précautions pour ne pas être arrêté de suite et emmené de force en Algérie. Donc, j'avais envoyé à mes camarades ma lettre en leur donnant comme instruction de la faire paraître dans L'Humanité, tel jour, de façon que le jour même de la parution, je demandais le rapport du commandant sur la base aérienne de Luxeuil-les-Bains, où j'étais, pour lui indiquer que … Ça ne l'a pas arrêté, j'ai été tout de suite arrêté, emprisonné, dans une prison à Luxeuil-les-Bains, dans une cellule isolée, durant quatre mois. Pendant ces quatre mois, on a essayé de me faire changer de position. On m'a indiqué dans un premier temps que j'étais inculpé pour avoir participé sciemment à une entreprise de démoralisation de l'armée. Au bout de chaque mois de prison à Luxeuil-les-Bains, les gendarmes m'ont dit que j'étais inculpé pour refus d'obéissance et que j'allais être traduit devant le tribunal militaire de Lyon.

FACE AU TRIBUNAL MILITAIRE DE LYON

Jean CLAVEL : «L'Algérie? Je refuse!»

Il est condamné à trois mois de prison

POUR L'ENTENTE ET LA COMPRÉHENSION ENTRE TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET ALGÉRIENS

Parmi les soldats du refus, je suis un des premiers, après Alban à être passé au tribunal. Dans un premier temps, on m'a muté sur une base de l'armée de l'air à Aix-en-Provence. Ensuite on m'a muté cette fois à Metz. Visiblement, on souhaitait que je déserte, parce qu'un déserteur, il disparaît, on ne parle plus de lui, alors qu'un soldat du refus il fait l'objet effectivement d'actions de soutien et cela remue du monde. Moi, je n'avais pas l'intention de déserter. Je voulais justement protester et faire protester contre la Guerre d'Algérie.
Alban LIECHTI : Alors, je suis arrivé en Algérie, et là-bas, ils envoyaient les jeunes, surtout ceux qui arrivaient, tout de suite dans les endroits vous ça se battait. Moi, j'ai été envoyé à Tizi Ouzou, en Kabylie, c'était quand même assez loin d'Alger. Et je suis arrivé dans un camp militaire, qu'ils avaient fabriqué, mais il n'y avait pas de prison. Comme moi, il fallait me foutre en prison, ils ont cherché partout dans le terrain, ils ont trouvé une espèce de cabanas à lapin, et ils m'ont fichu là, puisque j'étais le seul mais je parlais avec tous les gars, je disais ce que j'avais fait, pourquoi je l'avais fait, et je disais tout ce que je pensais de la Guerre d'Algérie. Alban LIECHTI : Ben, qu'on n'avait rien à faire là, qu'on n'aurait jamais dû faire cette guerre en Algérie. D'autres part, on employait des méthodes comme la torture, qui sont interdites, et que nous on les employaient, donc j'étais contre tout ça. Il y avait beaucoup de rappelés. Et les rappelés, ils étaient vraiment très montés contre la guerre, et très remontés contre aussi tout ce qui se faisait.
Donc, j'étais très bien vu de tous les gars, sauf des gradés. Ils m'avaient mis la boule à zéro. Ce qui m'embêtait le plus c'est que j'avais très difficilement le courrier. J'ai attendu de passer le tribunal militaire, mais en attendant j'avais 60 jours de prison à faire en armée normal. J'ai attendu de passer le tribunal militaire, mais en attendant j'avais 60 jours de prison à faire en armée normale, que j'ai commencé à faire Tizi Ouzou. Puis, après, ils m'ont ramené à Alger, pour le tribunal militaire. Au tribunal militaire, il y a cinq militaires qui jugent. Ils donnaient toujours le maximum de la peine. Le maximum, c'était deux ans de prison, parce qu'il n'y avait pas de guerre en Algérie, normalement on était en opération de maintien de

COMITÉ DE MALAKOFF DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Jean CLAVEL

le 4 Mars

devant le Tribunal Militaire de Lyon

pour avoir écrit le 2 Octobre 1957 au Président de la République cette lettre

l'ordre en temps de paix. Donc, ils ne pouvaient pas nous condamner. En temps de guerre, c'est la peine de mort, quand on refuse de combattre. Alors, j'ai eu les deux ans. Mais je les ai eus deux fois, puisque je suis sorti, ils m'ont renvoyé là-bas, j'ai refusé une deuxième fois, j'ai eu encore une fois deux ans.
Jean CLAVEL : Dans un premier temps, je leur envoie des lettres tout à fait anodines et assurances, tout va bien. Au bout de quatre mois, j'étais au cachot à Albertville, dans le noir absolu. Je couchais parterre, j'avais une boîte de cinq kilos, qui me servait de dînette, un bidon d'eau. Le matin l'eau était givrée parce qu'il n'y avait pas de chauffage, et à Albertville en hiver, il fait froid. Je devais avoir perdu 20 kg. J'ai dit, il faut faire réagir. J'ai écrit à mes parents, pour informer mon avocat des conditions dans lesquelles j'étais, de façon à ce qu'ils puissent intervenir et que la protestation puisse se développer. Ça a fait réagir, le commandant d'Albertville, qui m'a menacé. Les menaces c'était des années de prison, pour certains, c'était 12 balles dans la peau. Toujours est-il que je dépérissais considérablement, si bien qu'à la suite de cette lettre et des protestations qui se sont multipliées, on m'a changé de cellule. Là j'ai passé encore trois mois au secret, toujours isolé. Puis, au bout de trois mois, le commandant m'a fait ressortir, m'a emmené dans son bureau. Il était avec trois gendarmes et il m'a indiqué que, par décision ministérielle, j'étais muté à la section spéciale de muté la section spéciale de Timfouchi, département des Oasis. _ « Département des Oasis, ça doit être en Algérie, ça ? » Il me dit : « Oui » _ « Je refuse toujours » _ Oh, mais, c'est pour ça que les gendarmes sont là. Ils sont là pour vous emmener. »
Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie : « De plus en plus de nombreux Français sont poursuivis, emprisonnés, condamnés, pour s'être refusés à participer à cette guerre ou pour être venus en aide aux combattants algériens. […] Ni guerre de conquête, ni guerre de « défense nationale », ni guerre civile, la guerre d'Algérie est peu à peu devenue une action propre à l'armée et à une caste qui refusent de céder devant un soulèvement dont même le pouvoir civil, se rendant compte de l'effondrement général des empires coloniaux, semble prêt à reconnaître le sens. […] Faut-il rappeler que, quinze ans après la destruction de l'ordre hitlérien, le militarisme français, par suite des exigences d'une telle guerre, est parvenu à restaurer la torture et à en faire à nouveau comme une institution en Europe ? […] N'y a-t-il pas des cas où le refus de servir est un devoir sacré, où la « trahison » signifie le respect courageux du vrai ? […] »
Jean CLAVEL : Les « bats-d'Af » (bataillons d'Afrique), dont vous avez certainement entendu parler, étaient basés avant-guerre et après-guerre à Tataouine, en Tunisie. À de la Tunisie, ils ont été transférés à Tindouf. Le problème est que moi, je n'avais pas de casier judiciaire, pas de condamnation pénale, si bien qu'on ne pouvait pas être affecter au bataillon d'Afrique, si on n'avait pas de condamnation pénale. Donc, ils avaient créé à côté, l'équivalent, cela s'appelait la section spéciale. C'était la même chose, c'était un bagne. On arrive, on vous faire la pelote. On vous tabasse, j'en passe et des meilleures.

Par Imad Mohamed Amine

DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE L'UE

L'ALLEMAGNE ENVISAGE DE DÉPLOYER DES TROUPES AU NIGER

Le gouvernement se serait prononcé en ce sens mercredi, selon des sources relayées par des agences de presse. Cette présence se ferait en parallèle du retrait définitif du Mali.

L'Allemagne a l'intention de déployer jusqu'à 60 soldats, dans le cadre d'une opération de l'UE, destinée à soutenir le gouvernement de Niamey dans le renforcement de ses forces militaires. La décision finale revient, comme toujours à Berlin, au Parlement, qui pourrait se prononcer fin avril.

L'UE avait décidé en décembre de mettre en place une mission militaire de trois ans au Niger.

Dans un premier temps, de 50 à 100 soldats européens sont prévus, puis jusqu'à 300. L'armée allemande a formé les forces spéciales du Niger entre 2018 et 2022, déployant pour cela quelque 150 hommes, avant de mettre fin à cette mission l'an passé. Un millier de soldats allemands sont par ailleurs toujours basés au Mali. En fin d'année dernière, Berlin a décidé leur retrait d'ici un an

I.M./Agences

ARMÉE SAHRAOUIE :

NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES DANS LES SECTEURS DE HAOUZA, AOUSSERD ET MAHBES

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les forces de l'occupant marocain dans les secteurs de Haouza, Aousserd et Mahbes, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, indique dimanche, le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué militaire N 809.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), "des détachements avancés de l'APLS ont ciblé les retranchements des forces d'occupation marocaines dans les régions de Tadrouret (Secteur de Aousserd), tandis que d'autres unités ont concentré leurs attaques contre les forces de l'occupant marocain dans la région de Fedret Loghrab (Secteur de Haouza)".

La même source a ajouté que "des formations de l'APLS avaient concentré leurs attaques contre les retranchements des soldats de l'occupation dans la région de "Fedret El Och" dans le secteur de Mahbes".

Des détachements avancés de l'APLS avaient concentré leurs attaques, samedi, contre les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbes, ciblant leurs retranchement dans les régions de Oudi El Demrane et Akrarat Al-Farsik Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines qui "subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la "honte", conclut le communiqué du ministère sahraoui

I.M/Agences

MAROC :

Une manifestation contre la vie chère réprimée à Casablanca

Les forces de sécurité marocaines ont réprimé dimanche à Casablanca une manifestation contre la vie chère et l'inaction du gouvernement, une action à laquelle avait appelé la Confédération démocratique du travail (CDT, syndicat).

Plusieurs milliers de personnes, venues des quatre coins du pays, ont répondu à l'appel de la CDT et se sont rassemblées dans le centre historique de la capitale économique, pour réclamer la hausse des salaires et la baisse des prix, scandant des slogans qui visaient le gouvernement. "Justice pour les travailleurs", "Augmentation des salaires", "Protection du système des retraites", ont notamment scandé les manifestants. Des bousculades et échauffourées ont éclaté avec les forces de l'ordre, disposées tout autour de la place pour réprimer cette manifestation, selon les médias.

"C'est une honte, la subsistance des travailleurs est en danger", ont protesté les manifestants, presque tous vêtus de chasubles, brassards et casquettes jaunes, la couleur de la CDT.

"Comment les plus modestes peuvent-ils vivre" avec l'envolée des prix des aliments?, ont-ils lancé. Initialement, la CDT souhaitait organiser une marche nationale à Casablanca mais le défilé a été interdit par les autorités locales, a raconté Tarik Alaoui El Housseini, un membre du Conseil national du syndicat. "On s'en est tenu à un sit-in", a-t-il expliqué.

"Nous sommes ici pour crier notre mécontentement contre l'envolée des prix et les attaques contre le pouvoir d'achat", a expliqué un membre de la CDT, Abdellah Lagbouri. La Fédération de la gauche démocrate et socialiste, qui a participé à la manifestation, a condamné avec force l'agression dont a été victime son secrétaire général, Abdeslam El-Aziz, de la part des forces de sécurité qui ont fait usage de "violence excessive".

"Cette manifestation a enregistré des agressions et provocations de la Force publique envers les protestants", selon un communiqué du parti. Des vidéos publiées par plusieurs partis et instances ayant participé à ce rendez-vous ont montré les interventions musclées des forces de sécurité contre les manifestants, lesquels ne faisaient que crier leur ras-le-bol.

Le parti de la Voie démocratique (Annahj Addimocrati) a également dénoncé le "blocus" imposé par les forces du Makhzen sur les manifestants.

Plusieurs partis et organisations avaient appelé leurs militants et tous les Marocains à prendre part à ce rendez-vous, en signe de protestation contre les conditions dans lesquelles vit la classe ouvrière, soulignant que le fait de répondre à cet appel vient de la conviction que la lutte sur le terrain est l'arme de tous ceux qui sont touchés par les politiques discriminatoires adoptées par le régime du Makhzen.

Le Maroc est confronté à une flambée des prix, en particulier des produits alimentaires, qui touche les ménages les plus modestes (+16,3% sur un an).

La CDT dénonce "l'inaction du gouvernement qui n'a pas appliqué l'accord social conclu l'an dernier", selon Nadia Soubat, membre du bureau exécutif du syndicat.

Dans le même sillage, le Front social marocain a annoncé l'organisation de plusieurs sit-in dans tout le territoire marocain, le 20 juin, pour commémorer le soulèvement du 20 juin 1981 à Casablanca, et protester contre la persistance des prix élevés.

Le Front marocain, qui regroupe des dizaines de syndicats, d'associations de défense des droits de l'Homme et de partis politiques, a souligné dans un communiqué "la nécessité de promouvoir et de renforcer l'esprit d'unité et de lutte, pour la défense du peuple marocain, en mettant l'accent sur l'élargissement du cercle d'action et de lutte".

I.M./Agences

SAHARA OCCIDENTAL :

Le revirement de Madrid est contraire au droit international

L'Union progressiste des procureurs espagnols (UPF) a regretté récemment, le revirement du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, sur le conflit au Sahara occidental, soulignant que sa nouvelle position est "contraire au droit international et aux obligations contractées par l'Espagne".

"L'Union progressiste des procureurs regrette le changement de cap de la politique internationale que vous avez mené par rapport au processus inachevé de décolonisation du Sahara occidental", a écrit l'UPF dans une lettre ouverte adressée à Sanchez, soulignant que son soutien au sinistre plan d'"autonomie" proposé par le Makhzen "ne respecte pas le plan de paix de 1991 que le Royaume du Maroc lui-même a signé avec le Front Polisario, plus tard approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU". Ce revirement "aggrave les positions tenues par nos gouvernements précédents et, ce qui est encore plus inquiétant, contrevient au droit international actuel", a ajouté l'UPF.

Rappelant, dans ce contexte, que l'ONU considère depuis 1963 le Sahara occidental comme un territoire non autonome et devrait donc être décolonisé par un référendum d'autodétermination, l'UPF a souligné que "l'Espagne ne s'est pas effectivement acquittée des obligations découlant de son statut de puissance administrante du territoire".

A ce titre, "et conformément aux dispositions de la Charte des Nations unies, l'Espagne a le devoir de promouvoir l'aide et les intérêts du peuple sahraoui, afin d'obtenir son progrès social, économique, politique et éducatif (...) et de transmettre des informations périodiques à l'ONU sur la situation dans laquelle se trouve ce peuple", a noté l'Union progressiste des procureurs espagnols.

Avant de conclure: "C'est à partir de ce cadre constitutionnel et en rappelant les obligations contractées par notre pays, non seulement en tant que membre de l'Union européenne et de la communauté internationale, mais, fondamentalement, en tant que puissance administrante, que nous souhaitons que vous, en tant que chef du gouvernement espagnol, adoptiez les mesures nécessaires pour assurer le respect de toutes les obligations internationales par l'Espagne, afin de permettre l'organisation du référendum sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

I.M./Agences

ESPAGNE:

Un parti réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le parti de la Coalition canarienne a souligné la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, réaffirmant son engagement à continuer à défendre la juste cause sahraouie. Lors d'un rassemblement électoral aux îles Canaries, les représentants du parti ont souligné la "nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance". La formation politique, en lice pour les élections régionales et générales, a promis de "continuer à défendre la juste cause du peuple sahraoui, dénoncer toutes les mesures négatives prises par le gouvernement espagnol (envers la question) et soutenir les efforts des partenaires espagnols qui se veulent un accompagnement de la légalité internationale et du droit international".

Le parti a également rappelé la responsabilité historique de l'Espagne envers la question du Sahara occidental "qui doit être positive s'agissant du règlement du conflit et non en prenant des décisions et en entamant des pourparlers suspects, contraires à la légalité internationale". La formation politique encourage en outre l'Espagne à "jouer son rôle correctement du point de vue historique et politique, loin de la trahison et l'exploitation de la cause sahraouie dans la surenchère, l'extorsion et le marchandage, vu que l'exploitation de cette question de décolonisation de la sorte ne réussira pas et ne sera qu'un scandale moral que l'histoire retiendra".

I.M./Agences

ARAB FUTSAL CUP

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Djeddah

La sélection algérienne de Futsal a été reversée dans le Groupe A, composé du pays hôte, l'Arabie Saoudite, la Libye et le Soudan. L'équipe algérienne entamera la compétition face à l'Arabie Saoudite mardi 6 juin 2023 à 14h30 (heure algérienne) pour le compte de la première journée, avant d'affronter la Libye jeudi 8 juin (14h30), et de boucler la phase de groupes en défiant le Soudan samedi 10 juin à 17h00...

La sélection nationale de Futsal est à pied œuvre depuis dimanche à Djeddah en prévision de l'Arab Futsal Cup 2023, prévu du 6 au 16 juin en Arabie Saoudite, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel. "La sélection nationale de Futsal est arrivée ce dimanche, vers une heure du matin à Djeddah, pour prendre part à l'Arab Futsal Cup 2023", a indiqué l'instance. La délégation algérienne est conduite par le membre du bureau fédéral Houssem Harket, et par Mr Zohir Djelloul, le Directeur technique national adjoint. Elle a pris ses quartiers à l'hôtel Centro Salama de Djeddah. Sitôt installés, les hommes de Nordine Benamrouche se sont rendus dans la salle omnisports du Club de l'Ittihad de Djeddah pour leur première séance d'entraînement, "ayant débuté vers 13h00", a-t-on encore précisé de même source. Le sélectionneur Benamrouche a retenu un effectif de 16 joueurs en prévision de cette Coupe arabe des nations de futsal, dont une grande majorité évoluant en France, et qui ont clôturé le 26 mai dernier leur deuxième stage de préparation au Club militaire de Beni Messous (Alger). Ce stage d'une semaine a été ponctué par une double confrontation amicale face à la sélection nationale universitaire de Futsal, disputée au CNA de Beni Messous. La sélection algérienne de Futsal a été reversée dans le Groupe A, composé du pays hôte, l'Arabie Saoudite, la Libye et le Soudan. L'équipe algérienne entamera la compétition face à l'Arabie Saoudite mardi 6 juin 2023 à 14h30 (heures algériennes) pour le compte de la première journée, avant d'affronter la Libye jeudi 8 juin (14h30), et de boucler la phase de groupes en défiant le Soudan samedi 10 juin à 17h00. Douze pays, scindés en trois groupes de quatre, prendront part à la compétition qui se déroulera à Djeddah, sur la mer rouge. Les deux premiers de chaque groupe plus les deux meilleurs troisièmes se qualifient pour les quarts de finale qui se dérouleront le 13 juin, suivis des demi-finale le 14 juin, alors que la finale aura lieu le 16 juin.

LA LISTE DES 16 JOUEURS ALGÉRIENS

Gardiens : Teffaf Samyr (Hérouville Futsal), Cherdoudi Mohamed (AC Auzium)
Défenseurs : Dahmani Ali (Lille Mét Futsal), Bensaber Boumedyen (Nantes Mét Futsal), Bessa Amar (K B United Futsal),Takdjerad Azzedine (Toulouse Mét Futsal), Sedira Abou Sofiane (Lille Mét Futsal)
Milieux de terrain : Djabrani Abdelhak (CF Bordj Bou Arreridj), Melki Bryan (Nantes Mét Futsal)
Attaquants : Bendifallah Mohamed (Paris ACASA Futsal), Azzouz Bilal (Paris ACASA Futsal), Medjahed Sofian (Mouveaux Mét Futsal), Si Chaib Skender (Marcouville Futsal), Hammad Mathieu (K B United Futsal), Benchérif Amine (Goal Futsal), Betterki Walid (Goal Futsal).

APS

AL-HILAL

DES RESPONSABLES DU CLUB À PARIS POUR FAIRE SIGNER MESSI

De hauts dirigeants du club saoudien d'Al-Hilal sont à Paris pour tenter de conclure un énorme contrat avec Lionel Messi, dont le départ du Paris SG a été annoncé, a appris l'AFP de deux sources proches des pourparlers. « Il y a une délégation saoudienne avec un objectif: revenir avec l'accord officiel de Messi pour l'offre saoudienne », a indiqué l'une de ces sources, précisant que les émissaires prévoyaient de rencontrer le père du septuple Ballon d'Or, Jorge Messi, qui est également son agent. « Nous en sommes à la dernière étape de l'accord », a ajouté une autre source, proche des négociations: « Si tout va bien, Messi va signer son nouveau contrat et Al-Hilal l'annoncera avant la fin de la semaine ». Samedi dernier, le club parisien a officialisé le départ de sa star de 35 ans, sifflé par les supporters lors de sa dernière apparition au Parc des Princes, pour une défaite 3-2 contre Clermont, après deux saisons en demi-teinte et loin des attentes suscitées par son arrivée.
Ces derniers jours, certaines rumeurs envoyaient également Lionel Messi vers Barcelone, son club d'origine, ou encore vers l'Inter Miami, le club américain de David Beckham. L'Arabie Saoudite a déjà réussi à faire venir dans son championnat Cristiano Ronaldo, qui joue à Al-Nassr, et serait également sur le point de recruter à Al-Ittihad Karim Benzema, Ballon d'Or 2022, dont on vient d'annoncer le départ du Real Madrid.

R.S.

Benzema s'apprête à quitter le Real Madrid

Après 14 années d'un mariage chaque saison plus heureux, le Ballon d'Or français Karim Benzema s'apprête à quitter le Real Madrid, probablement pour l'Arabie Saoudite, des adieux au sommet pour ce N.9 devenu légende madrilène, à 35 ans. C'est la fin d'une ère. Celle d'un jeune buteur tricolore parti très tôt – en 2009, à 21 ans – rejoindre l'une des plus grandes écuries du continent. Celle d'un joueur complet, parfois décrié, longtemps resté dans l'ombre de l'insatiable Cristiano Ronaldo. Celle, enfin, d'un leader devenu incontestable dans ses dernières années en Espagne, les meilleures de sa carrière. « Le Real Madrid CF et notre capitaine Karim Benzema ont convenu de mettre fin à sa brillante et inoubliable période en tant que joueur de notre club », a écrit le Real dans un communiqué publié dimanche, 4 juin, à quelques heures du dernier match de la saison en Championnat d'Espagne, la réception de l'Athletic Bilbao (18H30) qui sera donc son dernier match sous le fameux maillot blanc. Pas un mot du Real sur l'avenir de Benzema, mais trois heures après ce communiqué, la chaîne de télévision d'Etat saoudienne Al-Ekhbariya annonçait que le Ballon d'Or s'apprêtait à rejoindre le club saoudien Al-Ittihad. Selon la chaîne, le président du

club et son adjoint se trouvaient dimanche à Madrid « pour signer officiellement » avec le buteur un contrat « record » de deux saisons. Benzema rejoindrait ainsi dans le championnat saoudien l'autre ex-star du Real, Cristiano Ronaldo, engagé avec le club d'Al-Nassr, un contrat dont le montant atteindrait, selon des informations non confirmées, 400 millions de dollars. En 14 saisons dans la « Maison Blanche », Karim Benzema laisse à 35 ans une marque indélébile, avec 25 titres dont cinq Ligues des champions remportés. Il part quasiment à son apogée: son dernier sacre européen, en 2022, lui a ouvert les portes du Ballon d'Or, le premier pour un joueur français depuis Zinédine Zidane en 1998. Et sa dernière saison en demi-teinte – échec en demi-finale de C1 contre Manchester City, deuxième place actuellement en Liga – n'aura pas eu le temps d'effacer la trace laissée par « KB9 » ces derniers mois, dans le sillage d'une campagne européenne héroïque l'année passée. Avec 15 buts marqués lors de cette édition, il restera l'homme du 14e titre des Madrilènes. Devenu capitaine, le N.9 a en effet clairement pris les commandes du jeu offensif du Real une fois CR7 parti, en 2018. Il est actuellement, derrière son ancien coéquipier, le deuxième meilleur buteur de l'histoire du club, avec 353 buts. « La carrière de Karim Benzema au Real Madrid a été un exemple de comportement et de professionnalisme, et a représenté les valeurs de notre club. Karim Benzema a gagné le droit de décider de son avenir », explique le Real, laissant entendre que Benzema a décidé lui-même de ne pas prolonger son contrat.

L'ARABIE SAOUDITE EN POINT DE MIRE

Le voir quitter Madrid aussi brusquement reste néanmoins une surprise, au vu de ses récentes déclarations et d'une clause dans son contrat lui permettant, grâce au Ballon d'Or, de reconduire automatiquement son engagement pour un an de plus. «Pourquoi devrais-je parler de mon avenir ? Je suis à Madrid. Ceux qui parlent le font sur Internet, et la réalité, ce n'est pas Internet », avait rétorqué Benzema jeudi soir lors d'une cérémonie en hommage à sa carrière organisée par le quotidien sportif espagnol Marca. « Il a une année de contrat, c'est pourquoi nous, nous n'avons pas de doutes » sur son avenir, avait renchéri samedi son entraîneur Carlo Ancelotti. Au lendemain de cette sortie, l'avenir du buteur est donc tranché, et le Real a annoncé la tenue mardi 6 juin à 12h00 d'un hommage à son joueur, en présence du président du club Florentino Perez. En attendant, « El Nueve » est espéré au coup d'envoi de la 38e journée de Liga contre Bilbao, pour une ultime apparition au stade Bernabeu. Il s'agira de son 648e match sous le maillot qui l'a promu au rang de star du football.

R.S.

IL RACONTE L'HISTOIRE DU TRISTEMENT CÉLÈBRE CAMP DE TORTURES GAUTIER

Début du tournage du film documentaire «Les citernes de la mort lente» à Souk El Had

Le premier tour de manivelle d'un film documentaire intitulé "Les citernes de la mort lente" a été donné, dernièrement, par son réalisateur Toufik Charbal à Boumerdès, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale des moudjahidine et des ayant droit.

Le film, produit par la wilaya de Boumerdès (direction locale des moudjahidine et des ayant droit), raconte l'histoire du tristement célèbre camp de tortures Gautier, dit Haouch Gautier, durant l'époque coloniale, sis dans la commune de Souk El Had (est de la wilaya). Sa projection est prévue à la clôture des festivités de commémoration du 60e anniversaire de l'indépendance nationale, le 5 juillet prochain, a indiqué le directeur du secteur, Chrikhi Said. Cette œuvre, visant la préservation de la mémoire collective et sa transmission aux jeunes générations, présente aux téléspectateurs "des témoignages vivants de moudjahidine ayant survécu à ce camp de la mort, appuyées par de vieilles photos de ce camp et de ses détenus, prises en secret par des moudjahidine, à l'époque", a ajouté le même responsable. Selon son réalisateur Toufik Charbal, ce documentaire de 21 minutes est un témoignage des immenses sacrifices consentis par les Algériens pour recouvrer leur liberté. "Il raconte les méthodes de tortures odieuses pratiquées par l'occupant français, contre les moudjahidine et leurs familles, derrière les murs de ce camp immonde", a-t-il ajouté. A noter que les vestiges de ce camp de torture, de minuscules geôles en béton, sont visibles à ce jour dans la commune de Souk El Had, pour témoigner des atrocités commises par l'armée coloniale française contre les algériens. Créé en 1956, ce camp accueillait jusqu'à 200 détenus, sur une superficie de 5000 m2, selon le directeur des moudjahidine. La torture des détenus était pratiquée sous l'autorité du responsable du camp, le commandant Skerfon, secondé dans son ignoble tâche par le lieutenant Montasse, en plus d'un nombre de harkis et d'un groupe de parachutistes assurant une surveillance étroite des lieux. Brûlures par le feu, ingurgitation d'eau savonneuse, électrocution, planches à clous étaient le lot quotidien des moudjahidine du Front de libération national (FLN) et de tout civil suspecté de collaborer avec eux, des tortures interdites à l'échelle internationale et pratiquées impunément par les soldats de la France coloniale.

M. Dj.

AKLI YAHIATEN

Le maître du chaâbi kabyle honoré

Un vibrant hommage a été rendu, récemment, à Alger, au doyen de la chanson algérienne d'expression kabyle, Akli Yahiaten, pour son long parcours artistique et son riche répertoire musical qui a inspiré et ouvert la voie à de nombreux artistes. Sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, l'hommage rendu au célèbre interprète d'"El Menfi" a été organisé par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, en collaboration avec l'Office national des Droits d'Auteurs et des droits voisins (ONDA), devant un public nombreux.

Dans des atmosphères de grands soirs, le public de l'Opéra d'Alger a réservé un accueil triomphal à Akli Yahiaten qui devait d'abord, assister en spectateur aux différentes reprises de ses œuvres par les voix étoffées d'Abbas Nait Rzine et Farid Ferragui, pour retrouver ensuite la scène et interpréter quelques uns de ses titres sous les salves d'applaudissements et les youyous nourris du public.

Les deux ténors ont été soutenus par quelques choristes et une quarantaine de musiciens de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du Maestro, Lotfi Saidi.

Dans le mode zidène, Abbas Nait Rzine, au Oud, a interprété, avec une voix présente, les pièces "Ch'hal ima hadren felli", "I nezra mazal anzar", "Jahegh", et "Azrigh azzine dhi Michli", pour conclure avec une de ses compositions montée sur une cadence à trois temps.

Se produisant pour la première fois de sa grande carrière avec un orchestre symphonique, Farid Ferragui, très applaudi par l'assistance, a pris le relais, entonnant entre autres pièces, "At'khel'sadh aynour'thetch'idh", "A thamurthiw, thamurth idurar", "El firak vezzaf yew'âar" et "Dhaâwassou L'waldine thew'âar". Placée à l'avant-scène, la section des percussionnistes de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a brillé de maîtrise et de professionnalisme, Réda Saidji à la derbouka notamment, très apprécié par le public, à qui il a passé en revue toutes les techniques de jeu permettant la production de différentes sonorités rythmiques.

Après sa distinction, Akli Yahiaten, qui est apparu sur scène pour recevoir le trophée honorifique devant un public debout, a entonné avec beaucoup de métier, les pièces, "Selliw fer'Rsoul Mohamed", "Rouh ammi yifik Rabbi", "Yal'menfi" et "Ya saknin ledjbel", pour voir son petit-fils Akli, monter sur scène pour rendre un couplet de la fameuse pièce "Jahegh" qui réveille l'amour de la Patrie chez tout algérien en exil.

Visiblement ému, l'artiste a salué d'un geste le public nombreux, venu lui rendre hommage pour sa longue et fulgurante carrière, passée à faire entendre la voix de l'Algérie dans ses plus pénibles circonstances, notamment durant la période coloniale.

Dans une ambiance conviviale, le public a savouré tous les moments de ce bel hommage, porté par une prestation de haute facture, dans la délectation.

Né en 1933 à Aït Mendès Boghni (Tizi Ouzou), Akli Yahiaten s'est exilé en France où il fera la rencontre d'illustres compositeurs et chanteurs de son époque, à l'instar de Slimane Azem, Zerrouki Allaoua et Cheikh El Hasnaoui qui aiguiseront sa passion pour la chanson.

Artiste et moudjahid, emprisonné à plusieurs reprises par les autorités coloniales, pour avoir, entre autre, contribué maintes fois aux collectes de fonds au profit du Front de libération nationale (FLN), Akli Yahiaten ne s'est jamais détaché de sa passion pour la musique à laquelle il se consacrera pour transférer son militantisme patriotique sur le terrain de la chanson, signant alors, de nombreuses compositions qui le propulseront vite vers la réussite et le succès.

Préférant le luth (Oud) et la mandoline, l'artiste a composé et interprété plusieurs chansons dont notamment "Ayaxxam" (La maison), chanson nostalgique à succès, traduite en Espagnol.

D'autres grands titres jalonneront sa carrière avec notamment les pièces "Thamurthiw" (mon pays), "Jahagh bezzef da meziane" (exilé trop jeune), ou encore "Yedja yemas" (Il a abandonné sa mère).

"Ya El Menfi", (Le banni), une de ses chansons-tube, reprise par le trio Mami, Khaled et Rachid Taha ainsi que par le chanteur libanais Alaa Zalzali, évoque les souffrances des immigrés algériens et les victimes de la déportation en Nouvelle-Calédonie.

En 2017, Akli Yahiatene a été décoré de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir".

M. Dj

«VOYAGE»

Un concert à plusieurs escales, de Noureddine Saoudi, présenté à Alger

"Voyage", un concert de musique à plusieurs stations, essentiellement conçu dans le genre andalou, a été animé samedi soir à Alger, par le ténor de l'école Sanâa le professeur et chercheur, Noureddine Saoudi, devant un public relativement nombreux.

Organisé par la Radio algérienne, le récital du ténor de la chanson andalouse a été accueilli à l'Auditorium Aissa-Messaoudi et retransmis en direct sur les ondes de la Chaîne III. Soutenu par une douzaine d'instrumentistes de l'Orchestre de la Radio nationale algérienne sous la direction du maestro Sid Ahmed Fellah, Noureddine saoudi a embarqué le public, pour un voyage à plusieurs escales.

Durant près de deux heures de temps, l'Artiste, à la voix présente et étoffée, a étalé une quinzaine de pièces de sa composition pour la plupart , dont celles de la "Nouba Dziriya", rendue en six parties, dans les modes et les genres différents du, Sehli, Ghrib, zidène, Valse, Tergui et Tindi, notamment. Parmi les pièces qui ont orné le silence de l'Auditorium Aissa-Messaoudi, "Rahati chorb el okkar", "Soltane el hawa" et "Zada fikoum tawalloâï" dans le mode sehli, alors que dans celui du Ghrib, Noureddine Saoudi a rendu entre autres pièces, "Ach isebbar qalbi" et "Laqitouha fi tawafi tesâa", pour annoncer ensuite, un entracte d'une dizaine de minutes. Avec une voix à la tessiture large et un vibrato qui y coule sans efforts, le chercheur dans le patrimoine de la chanson andalouse, a poursuivi avec "Ya qalbi khelli el hal" majestueusement montée sur l'air de la célèbre Valse No 2 du grand compositeur russe, Dmitri Chostakovitch (1906-1975), qu'il a enchaîné à "Harramtou bik nouâssi" pour conclure cette partie à trois temps, avec "Tafaddali ya anissa", en hommage à Mustapha Zmirli (1939-2022).

I.M./Agence presse service

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE OULED DARRADJ

COMMUNE DE OULED ADDI GUBALA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL ouvert AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 03 /2023

le président de l' APC de la commune D' OULED ADDI GUEBALA lance un appel d'offres national Restreint avec exigence de capacités minimales pour :

- CREUSER D'UN PUIT AU PROFIT DU VILLAGE OULED GUESMIA ET EL TOLBA.

les entreprises intéressées spécialisées qualifier peuvent retirer le cahier de charge auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de 10.000.00 DA au guichet de Mr. Le trésorier communal de ouled derradj.

Les dossiers doit être constitue de 03 offres : 1-dossier candidature 2- dossier technique 3- dossier financée

1- dossier de candidature :

- déclaration de probité rempli et signé et cacheté et dater.
- déclaration de candidature rempli et signé et cacheté et dater.
- attestation de qualification professionnelle (activité principale hydraulique catégorie 03 et plus valable + code de sondage 303-34 (copie).
- statut principale par a port aux sociétés (copie).
- numéro fiscal (copie).
- registre de commerce (copie).
- l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois .
- documents fiscaux et parafiscaux en cour de validité (CASNOS CNAS - CACOBATPH) (copies).
- l'attestation de dépôt des comptes sociaux (Copie).
- capacités techniques :

a- moyens humains liste des moyens humains signés par l'entrepreneur (il faut présenter les attestations d'affiliation a la CNAS et CACOPATH). Avec les certificats de CNAS pour les cadres(Copie).

b -moyens matériels :liste de matérielle justifier (copie)

c - références professionnelles :références professionnelles des travaux pareils réalisés pendant 03 dernières années (copies)

- plan d'exécution des travaux.
- bilan financiers du 03 dernière années. (Copie).

2- l offre technique :

- une déclaration à souscrire.
- le cahier des charger portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepte "
- tour document permettant d évaluer l offre technique :un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des disposition .

3- dossier financée:

- lettre de soumission rempli et signée et cacheté et dater.
- bordeaux des prix unitaire en lettres et en chiffres signé et cachet et dater
- devis quantitatif et estimatif Signé et cacheté et dater

Les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière .

Le dossier de candidature ,l offre technique et l offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l entreprise, l'appel d offres restreint avec exigence de capacités minimales .

"dossier de candidature" ," offre technique" ou "offre financière", selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

(à Monsieur le Président de l' A.P.C. de OULED ADDI GUEBALA)

-offre à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres -

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.

- CREUSER D'UN PUIT AU PROFIT DU VILLAGE OULED GUESMIA ET EL TOLBA N :03/2023.

La date limite de dépôt des offres est fixée (10) dix jours à compter de la première parution du présent avis dans Les quotidiens nationaux ou le BOMOP, du 13:00 à 14:00 au bureau des marchés si ce jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date sera reporter au jour ouvrable suivant dans la même heure les soumissionnaires sont invites à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l' APC Les soumissionnaires resteront engagés leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter de date de dépôt Des offres .

L'EXPRESS DU 06/06/2023 — ANEP : N° 2316014065

République Algérienne Démocratique & Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative de Dar El Beida.

Commune de Dar El Beida.

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501019

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 09 /S.T/B.M/D.E.B/2023

La commune de Dar El Beida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour les travaux de Rénovation du réseau d'adduction en eau potable (Conduite principale) au niveau de la Cité Chabani ex 1100 logts.

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1- Capacités Professionnelles :

1-1-Un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 5 ou Plus -Activité principale AEP - Code 34-703 (travaux l'hydraulique)

2- Capitées techniques :

- Références professionnelles. Ayant déjà réalisé au moins un (01) projet similaire dont le montant ≥ 20 000 000,00 DA) dans le domaine de l'hydraulique (projets identiques A.E.P), justifié par une , attestation de bonne exécution d'un projet réalisé durant les dix (10) dernières années délivrée par un maître de l'ouvrage - étatique ou public-.

Les entreprises qui sont intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges à partir de la première parution du présent avis dans la presse auprès du service technique de la commune (Bureau des marché) situé place Avenue Mouloud Feraoun de Dar EL Beida , contre paiement d'une somme de 5.000,00 DA pour frais de reproduction, auprès du trésorier communal de Dar El Beida

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration de candidature, registre, les bilans, encadrement clé prévu pour le projet.....etc (Pour la liste détaillée se Référer l'article14.du cahier des charges).

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Dar El Beida, sous pli cacheté avec mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »(pour plus de détail se référer l'article16.du cahier des charges)avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° :09 /S.T/B.M/DE.B/2023 portant travaux de Rénovation du réseau d'adduction en eau potable (Conduite principale) au niveau de la Cité Chabani ex 1100 logts.

La durée de préparation des offres est fixé à (15) jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP,

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres –Heure de dépôt : 8h 30 mn à 12 h 30 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des dossiers de candidature et plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 mn(le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis) .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 15 jours augmentés de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres ,

L'EXPRESS DU 06/06/2023 — ANEP : N° 2316014017

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz

Ou sur notre page Facebook : l'EXPRESSDZ

ERDOGAN :

«NOUS NE POUVONS GARDER LE SILENCE FACE AUX PROVOCATIONS À AL-AQSA»

Par Agence Anadolu

- Lors d'un entretien téléphonique avec le président israélien Isaac Herzog, selon un communiqué de la Présidence turque, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a souligné, samedi, que son pays ne pouvait garder le silence face aux provocations et aux menaces qui guettent le statut de la mosquée Al-Aqsa.

C'est ce qui ressort d'un entretien téléphonique du président turc avec son homologue israélien, Isaac Herzog, samedi, selon un communiqué du département de Communication de la Présidence turque.

Les deux parties ont discuté de la prise d'assaut de la mosquée Al-Aqsa par les forces de sécurité israéliennes, de leur agression initiée contre le lieu de prière Al-Qibli (Masjid Qibli) et de leur violente intervention contre les fidèles dans les Lieux saints, indique le communiqué.

Le président Erdogan a clairement souligné que ce qui s'est passé affecte la conscience de l'humanité tout entière, et non pas uniquement celle des musulmans.

Il a relevé que la Turquie ne pouvait garder le silence face aux provocations et aux menaces visant le statut et la portée spirituelle de la mosquée Al-Aqsa.

Il a mis l'accent sur le fait d'empêcher toute escalade ou recrudescence des tensions, qui se sont étendues jusqu'à Gaza et au Liban, et ce, au cours de cette période délicate et sensible où le mois béni du Ramadan coïncide avec Pâques.

De plus, le président turc a tenu à préciser que les appels lancés par les groupes juifs extrémistes pour prendre d'assaut la mosquée Al-Aqsa ont généré une recrudescence des inquiétudes et des réactions.

Il a relevé l'importance que revêt la prise de mesures nécessaires afin que les musulmans puissent accomplir leurs rites sans entrave aucune, notamment, durant la phase de la retraite spirituelle (al-Itikef) qui débutera le 11 avril courant.

Erdogan a souligné, également, l'impératif qu'il y a à éviter, à ce que ces incidents ne se reproduisent à chaque Ramadan et qu'ils ne redeviennent, ainsi, un destin inéluctable pour la région. Il a fait part, dans ce cadre, de la prédisposition de la Türkiye à accomplir ce qui est à sa charge afin de traiter le problème à la racine et de prendre les mesures requises sur la voie de la réalisation d'une paix juste et pérenne. Une tension prévaut dans la ville de Jérusalem depuis le début de la semaine écoulée, à la suite de la prise d'assaut nocturne par la police israélienne de la mosquée Al-Aqsa pour empêcher les fidèles d'effectuer leur retraite spirituelle (al-Itikef) dans l'enceinte de la mosquée. Les prises d'assaut récurrentes de la mosquée Al-Aqsa ont généré des tensions, des accrochages et des affrontements dans les différentes régions des Territoires palestiniens et dans les zones arabes à l'intérieur d'Israël, ainsi que des tirs de roquettes depuis le sud du Liban et de la Bande de Gaza.

TENSIONS GÉOPOLITIQUES

La Chine déploie une armada autour de Taïwan pour des «frappes simulées»

Après la rencontre de la présidente de Taïwan avec un haut responsable américain, la Chine poursuit ses exercices militaires autour de l'île.

Pour protester contre la recente rencontre de la presidente de Taiwan avec un haut responsable americain, la Chine organise lundi des manoeuvres a tirs reels dans le detroit de Taiwan. Des exercices militaires qui s'intensifient. La Chine organise lundi 10 avril des manœuvres à tirs réels dans le détroit de Taïwan, au troisième jour d'un exercice «d'encerclement total» pour protester contre la rencontre de sa présidente avec un haut responsable américain.

Durant le week-end, des avions de chasse et des navires de guerre avaient simulé des bombardements ciblés contre l'île, dans le cadre de cette opération baptisée «Joint Sword» et dénoncée par Taïwan. Les États-Unis ont, eux, appelé Pékin à la «retenue». L'objectif de ces exercices est de simuler un «encerclement total» du territoire de 23 millions d'habitants revendiqué par Pékin. La Chine a ainsi envoyé des avions, navires et troupes dans «les espaces maritime et aérien» tout autour de l'île, a indiqué l'armée. «Plusieurs groupes de chasseurs H-6K transportant des munitions réelles ont effectué plusieurs vagues de frappes simulées sur des cibles importantes de l'île de Taïwan», selon la télévision d'État CCTV, le commandement du théâtre d'opérations est de l'armée précisant que le Shandong a également «participé à l'exercice du jour». Pékin a également expliqué simuler un «bouclage» de Taïwan avec ses essais militaires, selon un communiqué de l'armée chinoise.

Plusieurs dizaines d'avions ont été déployés pour appliquer un «blocus aérien» du territoire revendiqué par Pékin, a également indiqué la télévision d'État CCTV. En réaction, les États-Unis ont annoncé que leur destroyer USS Milius a mené lundi une «opération de liberté de navigation» dans un secteur de mer de Chine méridionale revendiqué par Pékin, au moment où l'armée chinoise mène des exercices autour de Taïwan. «Cette opération de liberté de navigation a respecté les droits, les libertés et les utilisations légales de la mer», a déclaré la marine américaine dans un communiqué, ajoutant que le navire était passé à proximité des îles Spratly. Le navire est passé à moins de 12 milles nautiques (22 km) du récif Mischief, revendiqué par plusieurs pays de la région. La Chine n'a pas tardé à réagir : «Le destroyer lance-missiles USS Milius a mené une intrusion illégale dans les eaux adjacentes au récif Meiji dans les îles Nansha de Chine, sans l'approbation du gouvernement chinois», a déclaré Tian Junli, porte-parole du commandement du théâtre sud de l'armée chinoise, dans un communiqué, ajoutant que l'armée de l'air de Pékin «a suivi et effectué une surveillance du navire».

DES SIMULATIONS DE FRAPPES SUR DES CIBLES CLÉS

Cette action ne manque pas d'inquiéter la population de Taïwan. «Nous, les gens ordinaires, on veut juste une vie simple et stable», a confié à l'Agence France-Presse Lin Keqiang, habitant de 60 ans de l'île Beigan, sur l'archipel de Matsu, qui appartient à Taïwan, mais visible depuis la côte chinoise. «Si une guerre arrive, maintenant que leurs missiles sont si avancés, nous n'avons aucune chance de résister, on sera écrasés», ajoute l'homme, qui travaille comme cuisinier. Dimanche, l'armée chinoise a simulé des «frappes de précision» contre des «cibles clés sur l'île de Taïwan et dans les eaux environnantes», impliquant des dizaines d'avions et des troupes au sol, selon la télévision d'État, précisant que ce déploiement continuera à maintenir «un encerclement rapproché de l'île». Les forces aériennes ont aussi envoyé des dizaines d'aéronefs pour «survoler l'espace aérien visé» et, au sol, l'armée a lancé des manœuvres pour des «tirs de précision vers plusieurs cibles», selon la même source.

LA CHINE POINTE DU DOIGT LE RAPPROCHEMENT DE TAÏWAN AVEC LES ÉTATS-UNIS

Samedi, la présidente Tsai Ing-wen a dénoncé l'»expansionnisme autoritaire» de la Chine et assuré que Taïwan «continuerait à travailler avec les États-Unis et d'autres pays […] pour défendre les valeurs de liberté et de démocratie». Les manœuvres chinoises ont justement été lancées après une rencontre mercredi dernier en Californie de la présidente avec le président de la Chambre des représentants, Kevin McCarthy. Le département d'État américain a réitéré samedi son appel à «ne pas modifier le statu quo», tandis que le Pentagone a dit, lui, «suivre les événements de près». La Chine voit avec mécontentement le rapprochement ces dernières années entre les autorités taïwanaises et les États-Unis qui, malgré l'absence de relations officielles, fournissent à l'île un soutien militaire substantiel.

Et elle considère Taïwan comme une province qu'elle n'a pas encore réussi à réunifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949. Elle vise cette réunification, par la force si nécessaire.

13 HEURES D'EXERCICES PROGRAMMÉES LUNDI

Les exercices à tirs réels de lundi se tiendront dans le détroit de Taïwan à proximité des côtes du Fujian (est), la province qui fait face à l'île, selon les autorités maritimes chinoises locales. Elle est située à 80 kilomètres au sud de l'archipel de Matsu et à 190 kilomètres de Taipei. Selon la même source, ils seront menés entre 7 heures (1 heure lundi à Paris) et 20 heures (14 heures lundi à Paris), autour de Pingtan, une île qui constitue le point le plus proche entre la Chine et Taïwan

Par Q.M. avec AFP

Kidal : la CMA débloque et dénonce une violation du «cessez-le-feu» avec les FAMA

Un avion de chasse de l'armée malienne survole la ville de Kidal. Il n'en fallait pas plus au groupement dit des ex-rebelles de se fendre d'un communiqué. La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) crie à la «provocation» et dénonce «une violation patente du cessez-le-feu du 23 mai 2014». Quoi de plus normal pour des avions de l'armée malienne, dans leur mission régalienne de surveillance du territoire national, de survoler une ville située à l'intérieur du territoire. Pour la CMA qui n'a visiblement rien abandonner de son projet sécessionniste, cela s'appelle de la «provocation».

Dans un communiqué publié, ce mercredi 5 avril, la CMA informe que ce jour, les avions de chasse des forces armées maliennes ont survolé à des altitudes délibérément provocatrices ses positions à Ber, Amassine, Anafis et Kidal. Pour les ''ex-rebelles'' (terminologie officielle), cette «provocation» se passe en pleine période des tensions liées au blocage du processus de paix. A travers Almou Ag Mohamed, son porte-parole, la CMA dit «prendre cette malheureuse aventure comme une violation patente du cessez-le-feu du 23 mai 2014 et une provocation grave». Selon plusieurs sources, l'avion de l'armée malienne a essuyé des tirs au canon 12,7 venant des hommes de la CMA. Les pilotes FAMA n'ont pas répliqué à cette provocation. Aujourd'hui, force est de reconnaître que l'armée réussit sa surveillance des frontières nationales.

L'équation est la suivante : dans ce contexte d'insécurité, comment faire pour surveiller les frontières nord du pays sans survoler des villes qui sont laissées aux mains de groupes rebelles. Des villes où les populations subissent les assauts des terroristes sans pouvoir bénéficier de l'intervention de l'armée nationale. On se rappelle encore que c'est dans cette ville de Kidal, sous contrôle de la CMA, que deux journalistes français, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, ont été enlevés et assassinés. Les auteurs de ce crime courent toujours.

Par maliweb.net -6 Avr 2023

Mots Croisés

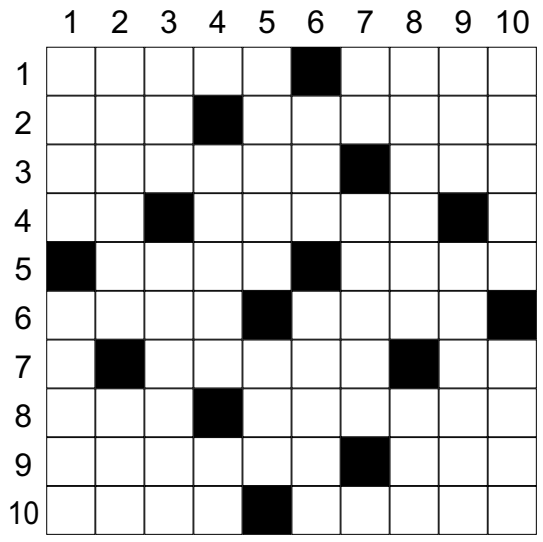

HORIZONTALEMENT

1- Nom d'une tour élevée par les fils de Noé - Tas. 2- Interjection - Langue propre à une Nation ou une province. 3 -Partie ceintrée d'une voûte - Pour la troisième fois. 4- Note - Nain fabuleux - 5- Groupe de maisons - Récipient où mangent et boivent les bestiaux. 6- Elément d'une roue - Auxiliaire. 7- Monument de mémoration - Dénudé. 8- Lueur - Bonnes d'enfants. 9- Couvert d'eau - Sorte d'ornement. 10- Plante légumineuse - Absorber le lait des mamelles.

VERTICALEMENT

1- Dieu des Phéniciens - Capitale européenne. 2- Bronze - Qaunt il est sauvage, c'est le zèbre. 3- L'animal qui l'a, n'a pas besoin de dents - Plaie. 4- Sert pour l'écoulement des eaux usées - Négation. 5- Joignant - Fin anglaise. 6- Formé de deux - Choisies. 7- Animal de l'Amérique du sud - Battre aux échecs. 8- Générateur d'énergie - Avec quoi on sillonne la terre. 9- Celui qui l'a rendue n'est plus - Ville de Suisse. 10- Suite - Utiliser.

4 x 4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Grondissime Grandissime Grandicime Granddissime	Rommarin Romarain Romarin Raumarin
Pelotonnement Pellotonnement Pelotonnement Pelotanement	Synthétiser Sinthétiser Synthetiser Synthéttiser

Les mots fléchés

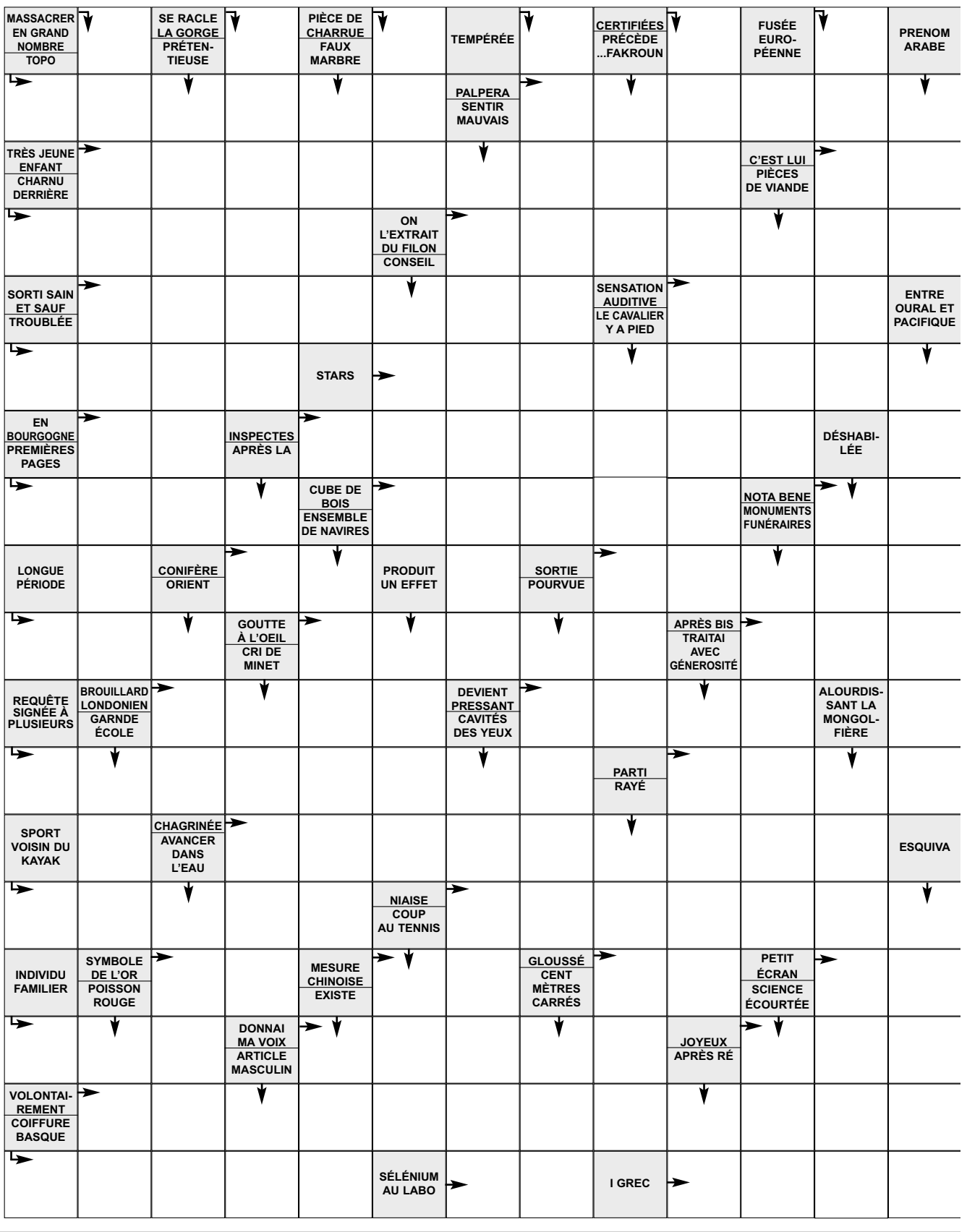

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
L'avoir, c'est être dans le vrai

ADAGIO
AFFERMI
AGRONOMIE
AJUSTEUR
ALLÉCHER
AMOUR
BALTE
BANALISER
BRADERIE
BRICOLEUR
BUNKER
CABAN
CAHIER
CANYON
CHAHUTER
CHEVILLE
CIEL
CLOCHARDE
COLORANT
CORRECTIF
DÉCLIN
DÉPOUSSIÉ
RER
EMPLOYÉE
ENZYME
ESCAPADE
GARNIR
GIGOLO
ICÔNE
IMAGINER
INOUÏ
JUMENT
LIBÉRAL
MICROSILLON
MOUTARDE
MUTATION
NOIX
NOUVELLE
ONDULEUR
ORAN
ORANGE
OUÏE
PAGE
PARAPHRASER
PÉTARADE
PHOSPHATE
PLANNING
PROLIXE
PUDEUR
RAVIOLI
RECEVOIR
RÉVOCATOIRE
RONGER
SAFARI
SÉNILE
SOIR
SOULIER
TANNAGE
VESTON

P	L	A	N	N	I	N	G	R	E	R	E	I	S	S	U	O	P	E	D
M	F	L	A	R	E	B	I	L	R	E	N	I	G	A	M	I	E	A	A
I	R	I	N	A	B	A	C	A	G	R	O	N	O	M	I	E	I	L	J
C	C	A	T	I	A	D	A	G	I	O	N	O	T	S	E	V	R	L	U
R	R	L	U	C	O	L	O	G	I	G	C	A	N	Y	O	N	E	E	S
O	R	O	O	N	E	R	E	D	A	P	A	C	S	E	R	O	D	C	T
S	N	U	O	C	E	R	P	E	T	A	R	A	D	E	U	N	A	H	E
I	E	I	E	K	H	R	R	A	F	F	E	R	M	I	E	D	R	E	U
L	X	N	N	D	E	A	E	O	E	G	N	A	R	O	L	U	B	R	R
L	S	U	Z	I	U	X	R	E	C	B	A	L	T	E	O	L	M	P	E
O	B	A	H	Y	I	P	M	D	A	R	E	P	A	C	C	E	O	H	R
N	T	A	F	L	M	P	R	E	E	R	E	N	O	C	I	U	U	O	I
E	C	N	O	A	L	E	L	E	E	R	I	S	O	I	R	R	T	S	O
G	L	R	A	O	R	L	E	T	C	L	E	R	I	R	B	D	A	P	T
A	P	L	Y	R	I	I	U	L	O	E	E	I	I	L	E	I	R	H	A
N	L	E	E	V	O	H	R	I	I	G	V	N	L	C	A	E	D	A	C
N	E	E	E	V	A	L	V	U	N	N	R	O	L	U	I	N	E	T	O
A	S	H	I	H	U	A	O	O	O	A	E	I	I	U	O	G	A	E	V
T	C	O	C	C	R	O	R	C	G	M	N	S	O	R	A	S	N	B	E
M	U	T	A	T	I	O	N	R	E	S	A	R	H	P	A	R	A	P	R

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

RECEVEUR - ITOU - PUNISSABLE - R - NOEUD - APLATIE - TIRER - SERUM - POLIRAS - SE - PO - ILE - BECS - ERS - IRE - MARRANTE - TROTTINE - CD - MUTANT - ETUDIE - NEPTUNE - VISE - UT - IS - ESPECES - EVE - ME - EST - S - GLACEE - MU - ETE - PENDRA - PRO - ACE - FOURBU - IL - LUEUR - DEMOLI - TERNI - MINARET.

VERTICALEMENT

DEPOTOIR - UNTEL - CLE - CUEILLETTE - VAPEUR - PENURIE - RAPIECE - EN - VIDER - MONTS - ENFUI - SES - RABATTU - MEDOR - USA - SERT - NEE - RU - M - DRAPS - CRIEES - MARDI - BLESSANT - PEU - BEN - HILARE - NEUVES - PUMA - TETU - ET - DICTER - OR - LO - IMPRECISE - TOILE - URE - OS - DEESSE - LIT.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- ADIGE - PALE. 2- DIS - RHODES. 3- EGORGE - MET. 4- NU - AORTE - E. 5- EMIT - OTER. 6- USEE - URSS. 7- S - USINE - PI. 8- ART - LISTES. 9- GUERET - ICI. 10- ESSE - ETRES

VERTICALEMENT

1- ADEN - USAGE. 2- DIGUES - RUS. 3- ISO - MEUTES. 4- G - RAIES - RE. 5- ERGOT - ILE. 6- HER - UNITE. 7- PO - TORES - T. 8- ADMETS - TIR. 9- LEE - ESPECE. 10- ESTER - ISIS.

4x4 Poinçonnage - Scolastique
Sclérose - Vagabondage

BIFFE-TOUT : ARBALETE

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS AU PRIMAIRE

UNE FORMATION SPÉCIALISÉE PRÉVUE DÈS L'ANNÉE PROCHAINE

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a affirmé, hier, à Tissemsilt, que la formation des enseignants de la langue anglaise destinés au cycle primaire, dans les Ecoles normales supérieures (ENS), est prévue dès l'année prochaine. «L'introduction de l'enseignement de la langue anglaise dès la 3e année primaire sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est une disposition stratégique et importante et une valeur ajoutée au système éducatif national. Le Président veille toujours à conforter l'enseignement de cette langue en donnant l'instruction d'introduire, dans les écoles normales supérieures, la formation des enseignants de cette langue au cycle primaire», a-t-il précisé.

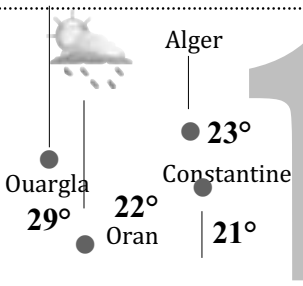

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:33	12:46	16:36	20:01	21:45

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MARDI 6 JUIN 2023 // N°573 //PRIX 20 DA

AGRICULTURE

L'Algérie veut une coopération rehaussée avec l'Italie

M. Henni a mis en avant les opportunités d'investissement offertes dans ce domaine au titre de la nouvelle loi relative à l'investissement avec ce qu'elle comporte comme facilités et avantages en faveur des investisseurs. Il a exprimé, à cette occasion, la volonté de l'Algérie de développer les relations entre les deux pays, pour appuyer les efforts dans le domaine agricole, et renforcer les moyens de coopération et de partenariat en vue d'augmenter et de diversifier la production agricole...

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a reçu, hier, le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts de la République italienne, M. Francesco Lollobrigida, en visite de travail en Algérie à l'invitation de son homologue algérien, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine agricole. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur d'Italie à Alger et des cadres des deux pays, M. Henni a précisé que cette rencontre s'inscrit « dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui voue une grande importance à la promotion de ces relations dans tous les domaines, politique, économique et commercial ». La rencontre a permis d'examiner les moyens de développer les programmes bilatéraux dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et manufacturière, a ajouté le ministre, citant plusieurs propositions dans ce sens. Elle a également permis, a-t-il dit, de « passer en revue les capacités agricoles de l'Algérie et la stratégie du secteur visant essentiellement à développer et à moderniser l'agriculture, et à garantir les moyens de développer la recherche scientifique dans ce domaine et d'accompagner les start-up ». M. Henni a mis en avant les opportunités d'investissement offertes dans ce domaine au titre de la nouvelle loi relative à l'investissement avec ce qu'elle comporte comme facilités et avantages en faveur des investisseurs. Il a exprimé, à cette occasion, la volonté de l'Algérie de développer les relations entre les deux pays, pour appuyer les efforts dans le domaine agricole, et renforcer les moyens de coopération et de partenariat en vue d'augmenter et de diversifier la production agricole. Le ministre italien a déclaré pour sa part avoir évoqué avec M. Henni les voies et moyens de coopération, entre les « deux pays amis, et une nation importante en Afrique de par ses potentialités productives et de développement ». Il a fait part de sa volonté d'élargir la coopération et le partenariat entre les deux pays, soulignant que son pays est prêt à « mettre à la disposition de l'Algérie toutes ses connaissances et technologies dans le domaine agricole et à œuvrer ensemble au développement des deux pays ». M. Lollobrigida a, par ailleurs, remercié l'Algérie pour « son soutien aux politiques énergétiques de l'Italie, étant, a-t-il dit, un exemple à suivre en Afrique pour un développement efficace de la coopération entre l'Afrique et l'Europe ».

Y.B.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

1,7 MILLIARD DE DOLLARS EN QUATRE MOIS

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 3,5 milliards de dollars durant les quatre premiers mois de l'année 2023, a annoncé, hier, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Lors de son exposé devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée Populaire Nationale (APN), sous la présidence de Kamel Belakhdar, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de plusieurs cadres du ministère, M. Zitouni a précisé que la valeur des importations de la période allant de janvier à avril de l'année en cours a atteint 13,89 milliards de dollars et celle des exportations 17,39 milliards de dollars durant la même période, soit un excédent de 3,5 milliards de dollars. Les exportations hors hydrocarbures ont atteint 1,7 milliard de dollars au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, a fait savoir le ministre. Le secteur s'emploie à augmenter ce chiffre et à réaliser l'objectif tracé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soit 13 milliards de dollars à la fin de 2023.

R.E.

Plus de 5 400 détenus des établissements pénitentiaires passent les examens du BEM

Plus de 5.400 détenus des établissements pénitentiaires à travers le pays passent leurs examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) (session de juin 2023), a indiqué hier le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la Réinsertion, Saâd Zreb, cité dans une dépêche de l'APS. Supervisant le lancement des examens du BEM de la catégorie des détenus à l'établissement pénitentiaire de la commune d'Aïn Fezza (Tlemcen), M. Zreb a souligné que 5.351 détenus et 53 détenues ont été recensés à travers 48 centres d'examen agréés par le ministère de l'Education nationale à l'intérieur d'établissements de rééducation du pays. "Cet examen intervient pour confirmer et donner la véritable image du rôle des établissements pénitentiaires dans la réforme, la réhabilitation et l'enseignement des détenus pour les préparer à la période qui suit leur incarcération, dite prise en charge ultérieure", a-t-il souligné. Il a ajouté que les détenus déploient des efforts, lors de leur détention, et reçoivent des programmes et des activités constructives, à l'instar de l'enseignement, la formation, l'orientation religieuse, les programmes culturels, sportifs et récréatifs, leur permettant de renforcer leurs capacités intellectuelles et d'élever leur niveau d'instruction. Le même responsable a indiqué que ses services ont enregistré 39.090 détenus qui poursuivent des cours dans différents paliers d'enseignement, encadrés par 1.104 enseignants. Il a relevé que "la tenue de ce genre d'examens reste un franc succès de la politique de réinsertion adoptée par l'Etat pour la rééducation de cette catégorie, ce qui est une consécration des efforts consentis par l'Etat avec ses différentes institutions et secteurs et avec la contribution de la société civile, afin de concrétiser la politique de réinsertion sociale des détenus, visant à lutter contre la criminalité et la récidive". "L'enseignement des détenus et l'élévation de leur niveau d'instruction occupe une importante place dans le travail des établissements pénitentiaires pour soutenir leurs capacités, leur réhabilitation et renforcer leurs chances dans l'insertion sociale et professionnelle, après avoir purgé leur peine, a-t-il souligné. Il a noté que l'Etat a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour soutenir et activer les différents programmes scolaires dans les établissements de rééducation. Le ministère de la Justice, représenté par la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la Réinsertion, prend en charge les dépenses de la scolarisation des détenus dans différents paliers, outre la fourniture des manuels scolaires et parascolaires, ainsi que les fournitures pédagogiques, pour inciter les détenus à adhérer aux différents programmes et activités constructives, contribuant à les préparer à leur réinsertion, après avoir purgé leur peine. Le DG de l'Administration pénitentiaire et de la Réinsertion a également visité des ateliers de l'établissement de rééducation de la commune d'Aïn Fezza, à l'instar des ateliers de couture, de menuiserie et de cuir, pour s'enquérir de la qualité de la formation dans les différentes spécialités dispensées.

R.N.